

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA  
GOUVERNANCE LOCALE

-----○-----  
DÉPARTEMENT DE L'ALIBORI

-----○-----  
COMMUNE DE SEGBANA



---

# PLAN DE CONTINGENCE COMMUNAL

---



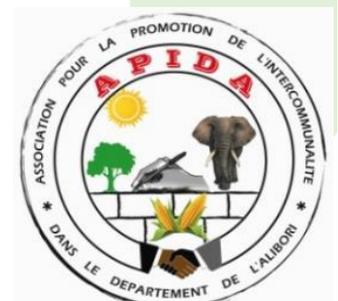
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITE DANS LE DEPARTEMENT DE  
L'ALIBORI (APIDA)

Période couverte	Décembre 2023 – Novembre 2024
Aléas couverts	Conflits entre agriculteurs et éleveurs – Inondations – Crise sécuritaire
Version	N° 01
Date de validation	17 novembre 2023

Réalisé par le cabinet  
« NAD SERVICES  
& INGENIERIE »



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



## **SOMMAIRE**

I.	Présentation de la commune.....	5
II.	Analyse et profil des risques .....	9
III.	Planification de la réponse.....	31
IV.	Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes .....	63
V.	Mise en œuvre du PCC .....	65
VI.	Suivi et évaluation du plan .....	71
VI.	Annexes.....	74

## Liste des sigles et abréviations

ANPC	: Agence Nationale de Protection Civile
ATDA	: Agence Territoriale du Développement Agricole
COS	: Conseil d'Orientation Stratégique
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CTP	: Comité Technique de Pilotage
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
EHA	: Eau Hygiène et Assainissement
FONCAT	: Fonds National de réponse aux Catastrophes
GRC	: Gestion des Risques et Catastrophe
NRBC	: Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSEC	: Organisation des Secours
PCC	: Plan de Contingence communal
PCDA	: Plan Communal de Développement Agricole
PCN	: Plan de Contingence National
PCRRC	: Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe
PDC	: Plan de Développement Communal
PF	: Point Focal
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophe
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDE	: Service Déconcentré e l'Etat

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe par arrondissement.....	7
Tableau 2 : Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon.....	10
Tableau 3 : Répartition des ménages enquêtés.....	11
Tableau 4 : Synthèse des causes, période de survenue, durée et victimes.....	12
Tableau 5 : Impact des aléas sur les secteurs fondamentaux.....	15
Tableau 6 : Analyse des différents domaines de la vulnérabilité .....	21
Tableau 7 : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres.....	23
Tableau 8 : Analyse du Système d'Alerte Précoce .....	25
Tableau 9 : Cartographie des ressources .....	26
Tableau 10 : Inventaire des ressources potentielles et des besoins .....	27
Tableau 11 : Hiérarchisation des risques identifiés .....	29
Tableau 12 : Niveau de vigilance .....	31
Tableau 13 : Définition des scénari.....	32
Tableau 14 : Matrice de réaction rapide .....	40
Tableau 15 : Plan de préparation global .....	43
Tableau 16 : Plan de préparation sectoriel .....	44
Tableau 17 : Plan de réponse globale .....	53
Tableau 18 : Plan de réponse sectoriel .....	54
Tableau 19 : Récapitulatif de la mise en œuvre des plans de préparation et de réponse.....	59
Tableau 20 : Objectifs opérationnels par secteur .....	60

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Organigramme du dispositif institutionnel et réglementaire de RRC.....	64
--	----

## Liste des cartes

<b>Carte 1</b> : Situation géographique et découpage administratif de la commune de Ségbana .....	5
<b>Carte 2</b> : Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité aux conflits entre agriculteurs et éleveurs.....	18
<b>Carte 3</b> : Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité aux inondations.....	19
<b>Carte 4</b> : Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité à la crise sécuritaire .....	20

## Liste des graphiques

<b>Graphique 1</b> : Aléas susceptibles d'affecte la commune Ségbana .....	12
<b>Graphique 2</b> : Période de survenance des conflits entre agriculteurs et éleveurs .....	14
<b>Graphique 3</b> : Période de survenance des inondations .....	14
<b>Graphique 4</b> : Période de survenance de la crise sécuritaire.....	15
<b>Graphique 5</b> : Connaissance du PCC.....	17

## Résumé exécutif

Le Bénin fait face, d'une manière générale, à une série de catastrophes d'origine diverses qui sont exacerbées par le phénomène de changement climatique qui sera, de manière générale, marqué par une augmentation de la température, des changements de la pluviométrie et une plus grande fréquence d'évènements météorologiques extrêmes.

Face à cette situation, un plan de contingence National (PCN) a été élaboré au niveau national pour garantir que des dispositions sont prises en anticipation d'une crise et mises en œuvre lors de la déclaration d'une catastrophe.

Le plan de contingence est un outil de planification qui retrace le processus de préparation en vue d'apporter une réponse. Ce processus est utilisé pour analyser l'impact des crises potentielles afin d'établir des modes d'action à l'avance pour permettre en temps opportun, des réponses appropriées et efficaces aux besoins des populations touchées.

Au niveau local, la commune de Ségbana s'est dotée d'un Plan de Contingence Communal (PCC) suivant une méthodologie participative impliquant les membres de la Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe (PCRRC), et des experts en Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) comme facilitateurs.

Le PCC est un document dynamique et devra être actualisé chaque année.

L'élaboration du PCC s'est basée sur les résultats de la cartographie des risques qui ont déterminé que les trois principaux risques de catastrophes pouvant survenir dans la commune de Ségbana sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les inondations et la crise sécuritaire.

Pour chaque risque de catastrophes, le PCC analyse le scénario du pire cas, établit les hypothèses de planification, les contraintes ainsi que les réponses à y apporter et les acteurs clés de la réponse. Le PCC comporte des plans opérationnels pour faire face aux risques. Il s'agit des plans de préparation et de réponse dont la mise en œuvre nécessite un coût global de **cent quatre-vingt-trois millions quatre cent mille (183 400 000) FCFA** avec une contribution de la mairie qui s'élève à **neuf millions sept cent cinquante mille (9 750 000) FCFA**.

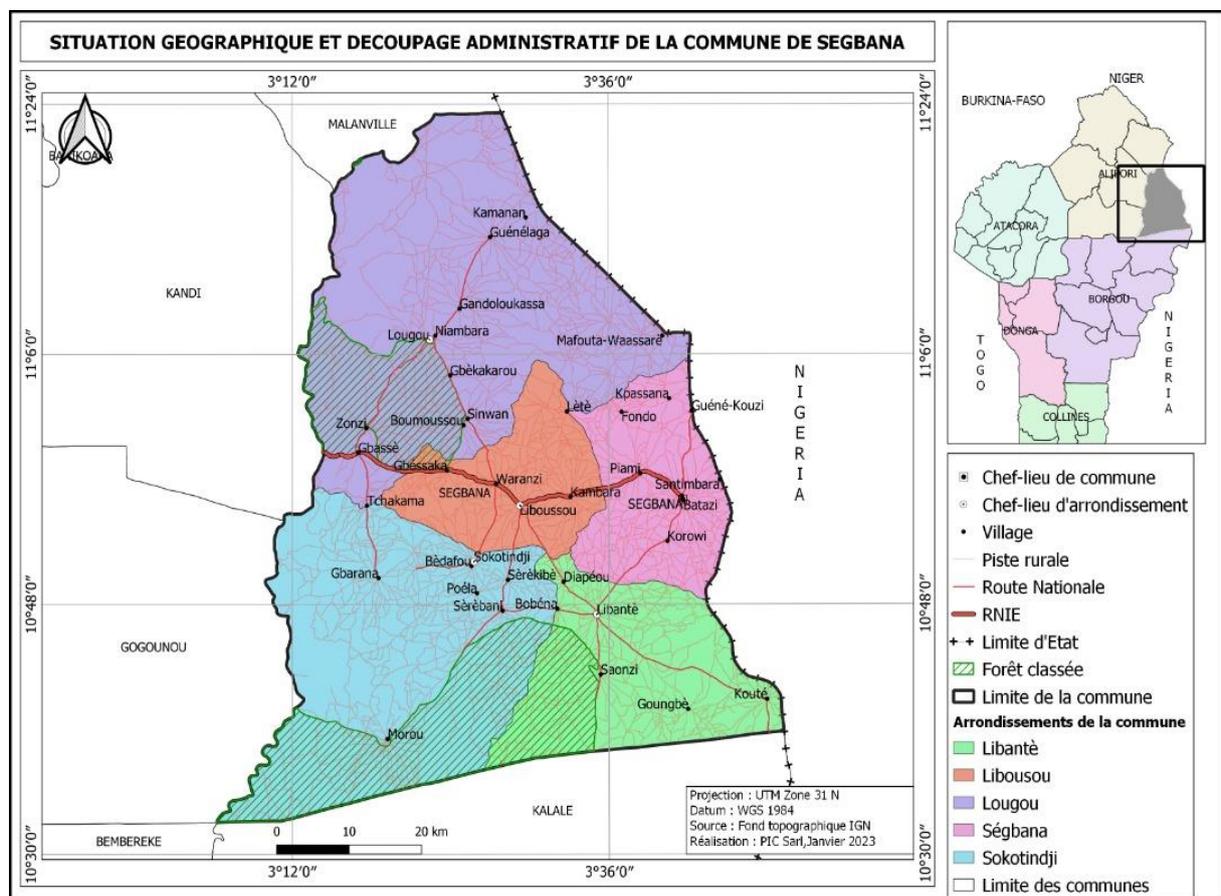
Des ressources humaines sont disponibles pour la mise en œuvre du PCC. Cependant, les ressources matérielles restent faibles et les ressources financières additionnelles doivent être mobilisées auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Les besoins matériels et financiers sont très importants et nécessitent que les membres de la PCRRC se mobilisent avec le soutien des différentes institutions locales, départementales et nationales en vue de présenter sa réquisition en temps opportun pour trouver l'appui nécessaire.

## I. Présentation de la commune<sup>1</sup>

### 1.1. Situation géographique et administrative

Située dans la partie septentrionale du Bénin plus précisément dans le département de l'Alibori, duquel elle occupe 17.9% de la superficie (4700km<sup>2</sup>), la commune de Ségbana est comprise entre 10°32' et 11°23' de latitude Nord d'une part et 3°08' et 3°50' de longitude Est d'autre part. Elle partage ses frontières avec les communes de Malanville au Nord, de Kalalé au Sud, de Kandi et Gogounou à l'Ouest et la République Fédérale du Nigeria à l'Est. Elle couvre 4,17% de la superficie du Bénin.

La commune de Ségbana est subdivisée en 05 arrondissements à savoir, Libantè, Liboussou, Lougou, Ségbana et Sokotindji. Elle comprend 40 villages et quartiers de ville.



**Carte 1** : Situation géographique et découpage administratif de la commune de Ségbana

Source : Fond topographique, IGN 1992 Réalisation : PIC, 2022

### 1.2. Relief, climat et hydrographie

Le relief de la commune de Ségbana est un plateau caractérisé par la présence des roches sédimentaires détritiques, de l'argile et de terrains constitués de roches calcaires blanches. Le dénivelé est en moyenne de 250 m entre le point le plus haut et le point le plus bas. Le climat qui y règne est de type Nord-Soudanien caractérisé par une saison

<sup>1</sup> Source : SDAC SEGBANA 2020

de pluies allant du mois de Mai au mois d'Octobre et une saison sèche allant d'Octobre à Mai. La hauteur moyenne des pluies est de 1000 mm. Sur le plan hydrographique, la commune présente un réseau dense.

### **1.3. Géologie et nature des sols**

La commune de Ségbana est située sur le bassin sédimentaire de Kandi qui comprend deux groupes recouverts dans la partie septentrionale du bassin par le Continental Terminal et les dépôts alluvionnaires quaternaires du Niger. La géologie de la commune de Ségbana est caractérisée essentiellement par la formation des Grès. Sur cette formation géologique se sont développées :

- Des sols de grès, d'argile et du crétacé qui sont aptes à l'agriculture ;
- Des sols du socle granito gneissique qui sont moins aptes à l'agriculture et ;
- Des sols caillouteux dans les régions de Sinwan, Kouté, Gbarana, Morou et Gbessaré.

### **1.4. Végétation et faune**

Le couvert végétal est caractéristique de la savane arborée, arbustive et herbacée. Les principales espèces et essences végétales rencontrées sont : *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Parkia biglobosa* (Néré), *Adansonia digitata* (Baobab) qui favorisent la biodiversité et qui sont rencontrées dans les forêts galeries, et les plantations de *Anacardium occidentale* (anacardier), de *Tectona grandis* (Teck), *Khaya Senegalensis* (caïlcédrat), *Eucalyptus spp.* et *Gmelina arborea* (Gmelina) qui sont rencontrées dans les jachères et mosaïques de cultures un peu partout dans tous les arrondissements.

On distingue deux catégories de faunes que sont la faune aquatique et la faune terrestre. Dans les forêts classées de la Sota et des trois rivières, on rencontre les espèces comme : singe, porc-épic, écureuil, rat, varan, serpent, pintade, francolin, épervier, etc. Par ailleurs la faune aquatique est constituée des espèces de poissons surtout les tilapias, le silure, la tortue aquatique.

### **1.5. Etat du pâturage**

Le pâturage est abondant pour le bétail pendant la saison des pluies lorsque la végétation est verdoyante et florissante tandis qu'en saison sèche il devient rare et l'alimentation du bétail devient difficile. Cette situation s'aggrave avec les feux de végétation qui déciment la savane arborée. Par ailleurs la forêt Classée de la Sota constitue une zone d'accueil des troupeaux étrangers (Lesse, 2010).

### **1.6. Milieu humain**

#### **1.6.1. Caractéristiques démographiques**

La population de la commune de Ségbana est estimée au dernier recensement (RGPH4, 2013), à 89 081 habitants, soit 10,27 % de la population du département de l'Alibori. Les femmes représentent 49,41 % de l'effectif total de la population communale qui est

en majorité jeune ménages est selon les résultats du recensement de 2013 d'environ 6,0 personnes par ménage.

### 1.6.2. Répartition de la population par sexe par arrondissement

Selon les résultats du RGPH4 de 2013, la répartition de la population est inégale avec en tête l'arrondissement de Ségbana (29,68%). Les autres arrondissements atteignent chacun au moins 17% de la population, sauf celui de Lougou qui reste le plus faiblement peuplé avec 15,16%.

**Tableau 1** : Répartition de la population par sexe par arrondissement

Arrondissement	Pop Totale	%	M	F	Population agricole	Nombre de ménages	Taille ménage
Libantè	16 211	18,20	8 163	8 048	14 928	1 941	8,4
Liboussou	15 594	17,51	7 981	7 613	13 682	1 955	8,0
Lougou	13 504	15,16	6 994	6 510	12 115	1 702	7,9
Sokotindji	17 332	19,46	8 689	8 643	15 027	1 762	9,8
Ségbana	26 440	29,68	13 239	13 201	21 824	3 359	7,9

### 1.6.3. Groupes ethniques et migrations

Plusieurs groupes socio-culturels ou ethniques cohabitent dans la commune à savoir : les Boo qui sont majoritaires (75% environ de la population), les Peuhls : 17%, les Dendi : 1,7%, le Yoruba et apparentés : 1,6% et autres (Haoussa, Baatombou, Fon) : 4,7%.

Ils pratiquent diverses religions dont les plus importantes sont par ordre : l'Islam, l'animisme, le catholicisme, le protestantisme et de bien nombreuses nouvelles religions d'inspiration chrétienne et d'origine anglo-saxonne.

La commune de Ségbana connaît les phénomènes d'immigration et d'émigration. Selon le RGPH4 (2013), l'effectif de la population étrangère dans la commune de Ségbana est de 7.600, soit 8,4% de la population totale de la commune. Le solde migratoire de la commune est négatif (-140), selon le RGPH 4 (2013).

Les mouvements migratoires sont de deux ordres :

- à l'interne du pays, l'émigration massive des jeunes vers les grandes villes du Bénin (Parakou et Cotonou en l'occurrence) pour des activités de transport (les taxi-moto).
- à l'externe du pays, le déplacement de beaucoup de jeunes vers le Nigéria (surtout vers Kayama) où le développement des filières agricoles, d'extraction de sable ou de concassage de granite en ont fait une main d'œuvre bon marché. Ces flux migratoires ont un impact négatif sur les indicateurs sociodémographiques et

économiques de la commune. Les taux d'abandon scolaire sont en hausse permanente.

Par ailleurs, on note la présence des Ibo, Yoruba du Nigéria ; des Haoussa et Djerma du Niger ; des Adja, Fon, et Ditamari et assimilés venants des autres communes du Bénin que l'on retrouve principalement dans le commerce et l'agriculture. Ces immigrés dont l'effectif n'est plus négligeable dans la population communale participent pour beaucoup au développement local.

#### **1.6.4. Habitat et gestion foncière**

L'habitat à Ségbana est regroupé dans tous les chefs-lieux d'arrondissements et les villages anciennement constitués avec la construction des habitations en matériaux définitifs (parpaing de briques ou banco, mottes de terre, tôle, etc.) de forme rectangulaire dans la plupart des zones visitées, hormis chez les peulhs qui ont une forme d'architecture particulière liée à leur mode de vie. En effet, les peulhs ont généralement une architecture de forme ronde avec une toiture en paille dont les pièces dépassent rarement deux. Mais le modernisme aidant, beaucoup adoptent de nos jours la forme rectangulaire des autres peuples et sortent de plus en plus de leur retrait pour les centres de regroupement de plusieurs autres ethnies cohabitant ensemble.

Dans la commune de Ségbana, l'intervention des rois dans la gestion foncière a connu une régression. En effet, dans le régime coutumier de la gestion foncière, le roi est le chef coutumier et traditionnel qui détient le plus haut niveau de pouvoir foncier dans le village. Il a le pouvoir d'attribution communautaire, d'attribution individuelle, de règlement des conflits fonciers, de sacrifices et de protection spirituelle ; mais actuellement, ce pouvoir se limite aux domaines qui sont hors des zones classées.

Dans les zones classées, la gestion du foncier et des ressources naturelles est conjointement assurée par l'administration forestière et le Comité de Gestion de l'Unité d'Aménagement (CGUA). Cette instance locale de cogestion aide le Chef poste forestier dans la mise en œuvre du plan de gestion de la forêt classée, la sensibilisation de communautés riveraines, l'octroi des terres agricoles à l'intérieur de la zone classée et dans la gestion des conflits qui surviennent à l'occasion de l'exploitation des ressources de la zone classée.

La typologie des conflits fonciers dans la commune se présente comme suit :

- Conflits entre agriculteurs et éleveurs locaux ou éleveurs transhumants. Ces conflits sont dus à l'inexistence des couloirs de passage ou à leur non-respect de part et d'autre ;
- Conflits entre agriculteurs et administration forestière dans les zones classées. Ces conflits surviennent à l'occasion de l'installation, par les agriculteurs, de fronts agricoles sauvages et non autorisés par l'administration forestière ;
- Conflit de limite de terroir entre villages voisins ;

- Conflits liés aux prêts de longue durée qui se rapportent à l'appropriation du domaine par le prêteur ;
- Conflits liés aux limites domaniales entre propriétaires terriens. Ils sont généralement réglés à l'amiable par les instances locales de gestion foncière ;
- Enfin, un dernier type de conflit qu'est le conflit frontalier entre les pays limitrophes, dont le règlement dépasse les compétences des instances locales et communales de gestion foncière.

## **II. Analyse et profil des risques**

### **2.1. Collecte et traitements des données**

#### **2.1.1. Collecte des données**

L'application KoboCollect a été utilisée pour collecter les données.

Les différentes cibles enquêtées sont constituées principalement des acteurs communaux, des membres de la Plateforme communale de RRC et des ménages. Les données collectées sont relatives :

- aux activités socio-économiques ;
- aux données sociologiques ;
- aux risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- aux caractéristiques des habitations ;
- au degré d'exposition et de vulnérabilité des communautés face aux risques identifiés ;
- aux principaux secteurs d'activités touchés ;
- aux périodes de survenance des situations d'urgence, de crises ou de catastrophes ;
- aux mesures prises et les moyens disponibles ;
- aux stratégies endogènes de RRC ;
- aux Systèmes d'Alerte Précoce ;
- aux causes des situations d'urgence, de crises ou de catastrophes.

La revue documentaire (plans existants, travaux de recherches, documents de politique et stratégies, le PDC, le SDAC etc...) a été également faite.

Le sondage par grappe est choisi pour déterminer la taille de l'échantillon représentatif afin de conduire l'élaboration du PCC. Ce type de sondage est utilisé du fait que le choix des individus est aléatoire et qu'on dispose d'une liste de grappes réunissant plusieurs individus.

La taille minimale des ménages enquêtés par commune est déterminée par la formule suivante (Gorstein et al., 2007 ; SMART, 2012 ; DGSCN, 2014) :

$$n = \frac{t_{\alpha} \times p \times (1 - p) \times deff}{d^2} \times (1 + h)$$

Dans cette formule,

- ✓ «  $t_{\alpha}$  » représente le quantile d'ordre  $(1-\alpha)$ , avec  $\alpha$  le niveau de confiance que l'on fixe. Ce niveau de confiance est généralement fixé à 95 %, ce qui donne une valeur de 1,96 pour  $t_{\alpha}$  ;
- ✓ «  $p$  » est la probabilité qu'un ménage exposé aux risques identifiés appartienne à l'échantillon. On retiendra  $p = 70$  % pour permettre de couvrir plus les ménages à risque dans les communes et d'éviter le risque de tomber sur des ménages ne subissant aucun effet des aléas.
- ✓ «  $d_{eff}$  » correspond à l'effet de grappe. Dans le cadre de l'actualisation, la valeur du  $d_{eff}$  est fixée à 3 compte tenu des spécificités.
- ✓ «  $h$  » est le taux de non-réponses anticipées. Par prudence, dans ce travail, le taux de non-réponses est fixé 5 % pour la détermination de la taille minimale de l'échantillon ;
- ✓ «  $d$  » représente le niveau de précision souhaitée. Selon SMART (2012), il n'existe pas un niveau standard de précision ( $d$ ) à appliquer ; le tout dépend des objectifs de l'étude, des moyens financiers disponibles. Gorstein et al. (2012) indique toutefois que la valeur espérée pour le taux [de couverture] peut aider dans la prise de décision. Dans le cas de la présente étude, la valeur espérée pour l'inclusion des ménages dans l'échantillon est de 80 %. Pour avoir une précision relativement appréciable dans cette étude, la valeur de  $d$  a été fixée à 5 %.

**Tableau 2 :** Valeurs des paramètres utilisées dans le calcul de la taille de l'échantillon

Paramètres	Valeurs
Niveau de confiance ( $\alpha$ )	95 %
$t_{\alpha}$ (Quantile d'ordre $(1-\alpha)$ )	1,96
Taux de non-réponses ( $h$ )	0,05
Probabilité qu'un ménage exposé aux risques identifiés appartienne à l'échantillon ( $p$ )	80 %
Effet de grappe ( $d_{eff}$ )	3
Précision ( $d$ )	5%

#### ❖ Détermination du nombre minimum de ménages à enquêter par arrondissement

Partant du nombre total des ménages dans chaque arrondissement suivant les données du RGPH4 et en fonction de la taille des ménages calculée au niveau de la commune

(Tableau 1), une taille d'échantillon est déterminée pour chacun des arrondissements desdites communes. Soit  $n_e$  le nombre de ménages à enquêter dans chaque arrondissement, on a :

$$n_e = \frac{n_j}{N} * n$$

$n_j$  est le nombre de ménage dans l'arrondissement

$n$  est le nombre de ménage total à enquêter dans la commune

$N$  le nombre de ménage de la commune

Par ailleurs, la sélection des ménages sur le terrain a été faite de façon aléatoire en respectant une approche de choix basée sur le « Pas de sélection ».

En effet, le Pas de sélection est le nombre d'unités statistiques qu'il faut compter chaque fois à partir d'un premier individu choisi au hasard afin de considérer une unité comme faisant partie de l'échantillon. Seul le premier individu est choisi au hasard, les autres sont choisies en comptant à chaque fois le nombre correspondant au pas de sélection. Soit  $i$  le premier individu sélectionné et  $k$  le pas de sélection, les autres individus de l'échantillon sont sélectionnés en tenant du pas défini par  $i+k$  pour le deuxième individu,  $i+2k$  pour le troisième individu,  $i+3k$  pour le quatrième individu, etc. Le nombre 5 a été retenu comme pas de sélection dans la collecte de données à Ségbana.

À l'issue de l'enquête, suivant la méthodologie ci-dessus définie, **792 ménages et 15 acteurs** membres de la plateforme communale de RRC ont été enquêtés dans la commune Ségbana. La sélection des ménages enquêtés a tenu compte de toutes les couches socio professionnelles, les personnes de troisièmes âges, les personnes en situation d'handicap et les femmes, etc.

La répartition des ménages enquêtés est résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3** : Répartition des ménages enquêtés

Arrondissement	Libantè	Liboussou	Lougou	Sokotindji	Ségbana
<b>Nombre total de ménages</b>	1941	1955	1702	1762	3359
<b>Nombre de ménages enquêtés</b>	143	144	126	130	248

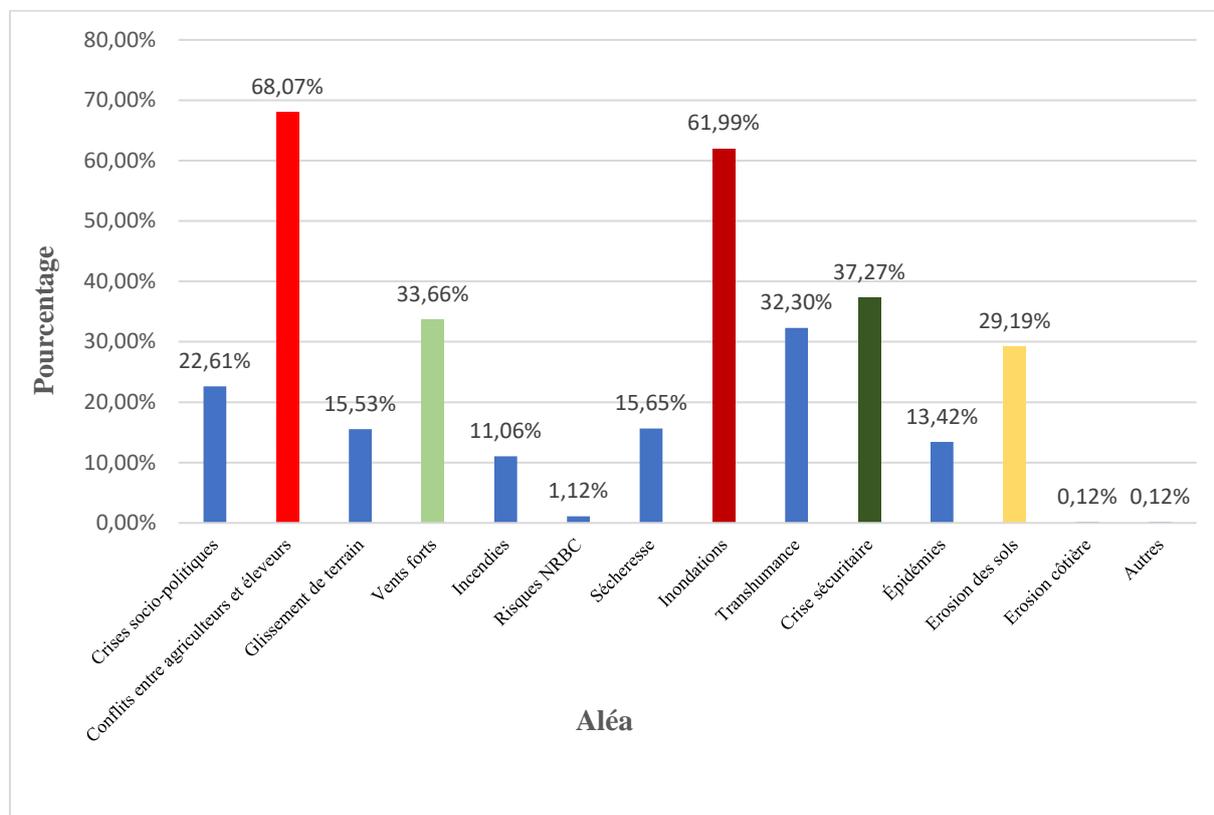
Source : Résultat travaux enquête d'élaboration du PCC

### 2.1.2. Traitement et analyse des données

Les données issues de l'enquête ont été vérifiées, approuvées et un fichier unique de données a été généré. Les logiciels de traitement, d'apurement et de contrôle (SPSS 21, STATA) ont été utilisés pour vérifier, corriger les erreurs éventuelles et analyser les données collectées. Les représentations graphiques ont été faites sous Excel 2016.

### 2.1.2.1. Identification des aléas dans la commune Ségbana

L'analyse des données collectées a permis de dégager les différents aléas auxquels les populations sont exposées dans la commune.



**Graphique 1** : Aléas susceptibles d'affecter la commune Ségbana

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

Mis à part ces aléas, d'autres phénomènes non moins négligeant menacent les populations de la commune Ségbana. Il s'agit notamment de la consommation des substances psychotropes

Les causes des risques identifiés sont diverses. Elles sont consignées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4** : Synthèse des causes, période de survenue, durée et victimes

Aléas	Cause	Période de survenue	Durée	Victimes
<b>Vents forts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Changement climatique</li> <li>★ Déforestation</li> <li>★ Absence de politique de reboisement</li> <li>★ Déforestation,</li> </ul>	Mai à Octobre	6 mois	- Paysans, du - Personnes du 3 <sup>ème</sup> âge, - Enfants,
<b>Crise sécuritaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Proximité avec le Nigéria</li> <li>★ Manque d'emploi</li> <li>★ Frustrations sociales</li> <li>★ Mauvaise répartition des ressources</li> <li>★ Injustice</li> </ul>	Janvier à décembre	12 mois	- Jeunes - Femmes et femmes enceintes,

Aléas	Cause	Période de survenue	Durée	Victimes
<b>Transhumance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Absence d'aire de pâturage</li> <li>* Changement climatique</li> <li>* Rareté des points d'eau</li> <li>* Implantation des champs sur les couloirs de passage des animaux</li> <li>* Non respect couloirs et recherche d'aire de pâturage</li> <li>* Recherche de pâturage des éleveurs étrangers</li> <li>* Changement climatique</li> <li>* Agriculture extensive</li> <li>* Mauvaise affectation des sols</li> <li>* Recherche de points d'eau et d'espace de pâturages</li> <li>* Matérialisation insuffisante des couloirs de pâturages</li> <li>* Augmentation du bétail</li> </ul>	Mai à octobre	6 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes vivant avec un handicap,</li> <li>- Populations</li> <li>- Commerçants</li> </ul>
<b>Conflits entre agriculteurs et éleveurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Absence d'aire de pâturages</li> <li>* Changement climatique</li> <li>* Implantation des champs sur les couloirs de passage des animaux</li> <li>* Non respect des couloirs et recherche d'aire de pâturage</li> <li>* Recherche de pâturage des éleveurs étrangers</li> <li>* Mauvaise affectation des sols</li> <li>* Recherche de points d'eau</li> <li>* Non matérialisation des couloirs de passage et des aires de pâturages</li> </ul>	Mai à février	10 mois	
<b>Inondation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Débordement des cours d'eaux</li> <li>* Implantation des cultures dans les zones inondables</li> <li>* Pluies torrentielles</li> <li>* Concentration de la pluie sur une courte durée</li> <li>* Changement climatique</li> <li>* Comblement des marigots</li> <li>* Installation des populations dans les zones inondables</li> <li>* Pression démographique</li> <li>* Insuffisance d'ouvrages d'assainissement</li> </ul>	Mai à Octobre	6 mois	

Source : Données de terrain, août 2023

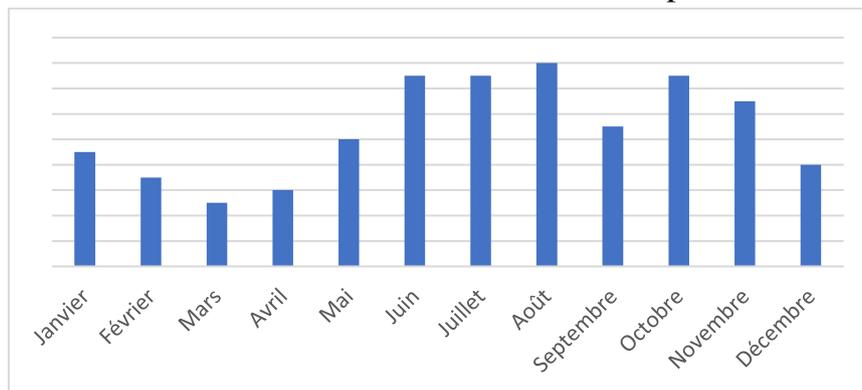
### 2.1.2.2. Les secteurs affectés

Tous les secteurs sont affectés par les situations de crise ou de catastrophe dues à la manifestation des aléas. Il s'agit des secteurs productif (Agriculture, Élevage, Commerce, etc.), social (Logement, santé, éducation), infrastructure (Transport, électricité, Eau-Hygiène-Assainissement), transversal (Genre, Environnement). En général, la survenance des aléas contraint les ménages à interrompre momentanément leurs activités rémunératrices.

### 2.1.2.3. Périodes de survenance des aléas

#### Période de survenance des conflits entre agriculteurs et éleveurs

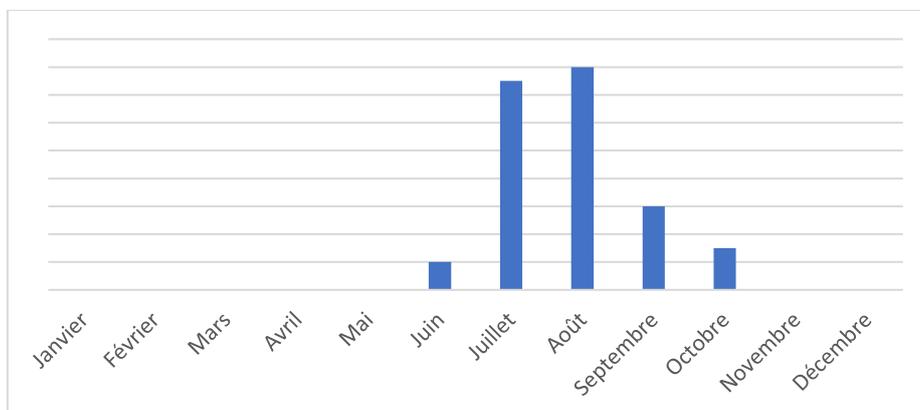
L'analyse des données recueillies montre que le problème des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs couvre toute l'année. Les mois de mai à février sont mis en exergue comme étant fondamentalement la période de manifestation de cet aléa. Il ressort que, les communautés sont exposées en permanence à ce phénomène. Selon les enquêtes, les mois de mai à décembre restent sensibles à ce phénomène.



**Graphique 2 :** Période de survenance des conflits entre agriculteurs et éleveurs  
**Source :** Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

#### Période de survenance des inondations

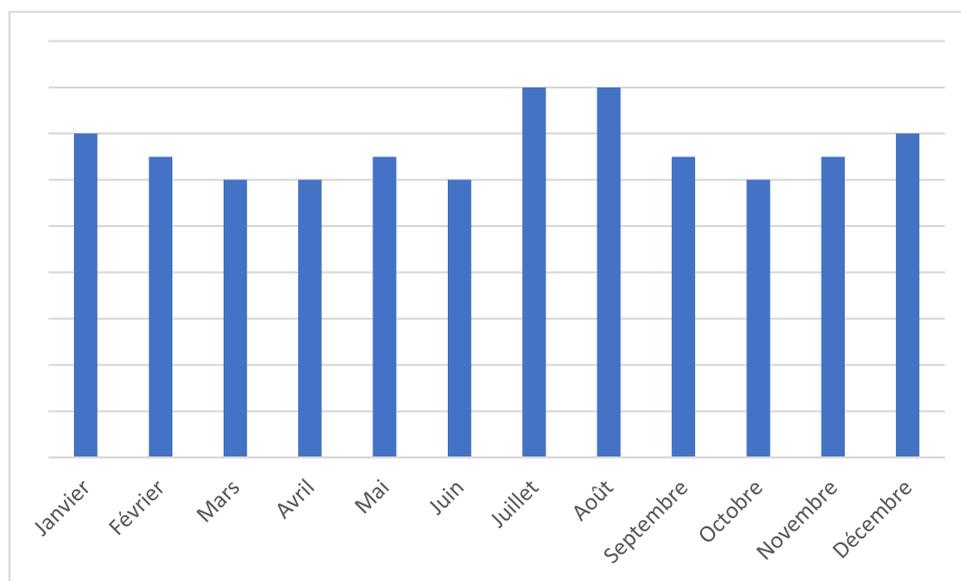
Les inondations dans la commune sont observées dans la période de juillet à août. Le pic est observé en août. Toutefois dans les mois de septembre et octobre, la commune peut connaître les inondations.



**Graphique 3 :** Période de survenance des inondations  
**Source :** Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

## Période de survenance de la crise sécuritaire

La commune est en permanence exposée à la crise sécuritaire. Il n'y a pas une période prédestinée aux attaques. La proximité de la commune avec le NIGERIA sur un peu plus de 70 kilomètres vient en rajouter à la problématique de l'actualité sécuritaire que constitue l'extrémisme violent, la menace de la cohésion sociale et le maintien de la paix.



**Graphique 4** : Période de survenance de la crise sécuritaire

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.2.4. Principales activités menées par les ménages enquêtés

Les principales activités menées par les acteurs enquêtés sont l'agriculture, l'élevage et le commerce. Toutefois, d'autres activités génératrices de revenus sont développées par les populations telles que l'artisanat.

### 2.1.2.5. Impact des aléas sur les secteurs fondamentaux

La manifestation des aléas dans la commune Ségbana contraint les populations à interrompre momentanément leur activité rémunératrice. Les impacts de ces aléas sur les principaux secteurs de la commune sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 5** : Impact des aléas sur les secteurs fondamentaux

Aléas	Secteurs	Impacts
<b>Vents fort</b>	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Baisse de la production</li> <li>★ Destruction des champs</li> <li>★ Baisse de rendements</li> <li>★ Famine</li> <li>★ Insécurité alimentaire</li> </ul>
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Pertes économiques</li> <li>★ Pauvreté</li> <li>★ Augmentation des prix des produits</li> <li>★ Perte des marchandises</li> </ul>

Aléas	Secteurs	Impacts
		<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Endettement</li> <li>★ Famine</li> <li>★ Faillite</li> </ul>
	Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Perte du cheptel</li> <li>★ Pauvreté</li> <li>★ Faillite</li> </ul>
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Endettement</li> <li>★ Pauvreté</li> <li>★ Destruction des habitations</li> </ul>
<b>Transhumance</b>	Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Destruction du cheptel</li> <li>★ Disparition des animaux</li> </ul>
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Perte de la production</li> <li>★ Baisse de rendement</li> <li>★ Destruction des jeunes plants</li> <li>★ Retard de la croissance des cultures,</li> <li>★ Réduction de la récolte</li> <li>★ Manque de terre cultivable</li> </ul>
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Perte des marchandises</li> <li>★ Pillage</li> </ul>
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Conflits agriculteurs et éleveurs</li> <li>★ Famine</li> <li>★ Pauvreté</li> <li>★ Pertes en vies humaines</li> </ul>
<b>Inondations</b>	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Destruction massive des champs.</li> <li>★ Appauvrissement des sols.</li> <li>★ Baisse de rendement</li> <li>★ Destruction des greniers</li> <li>★ Disparition des espèces végétales</li> </ul>
	Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Expansion de la peste porcine</li> <li>★ Dégradation du couloir de passage</li> <li>★ Conflits</li> <li>★ Perte du cheptel</li> <li>★ Difficulté d'accès au pâturage</li> </ul>
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Ralentissement des activités</li> </ul>
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Destruction de l'habitat</li> <li>★ Impraticabilité des voies</li> <li>★ Difficulté d'accès aux zones de pâturage</li> <li>★ Famine</li> <li>★ Pauvreté</li> <li>★ Épidémies &amp; maladies</li> <li>★ Décès</li> <li>★ Perte de capital</li> <li>★ Faillite</li> </ul>
<b>Conflits entre agriculteurs et éleveurs</b>	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Pertes des récoltes</li> <li>★ Pertes des semences</li> <li>★ Disparitions de certaines espèces végétales</li> <li>★ Dégradation des sols</li> </ul>
	Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Pertes des animaux</li> <li>★ Pertes économiques</li> <li>★ Pertes de capital</li> </ul>

Aléas	Secteurs	Impacts
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Faillite</li> <li>★ Pertes économiques</li> <li>★ Famines</li> <li>★ Pauvreté</li> </ul>
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Pertes en vies humaines</li> <li>★ Destruction des habitations</li> <li>★ Insécurité alimentaire</li> </ul>
<b>Menace terroriste</b>	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Destruction des champs</li> <li>★ Famine</li> <li>★ Destruction des réserves alimentaires</li> <li>★ Baisse des productions</li> </ul>
	Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Perte des animaux</li> <li>★ Augmentation des vols</li> </ul>
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Vols</li> <li>★ Pertes économiques</li> </ul>
	Autres secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Perte de vie humaine</li> <li>★ Psychose</li> </ul>

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.2.6. Connaissance du Plan de Contingence Communal (PCC)

Sur la question de la connaissance du PCC, la majorité des enquêtés membres de la plateforme communale de Réduction des Risques de Catastrophe ne connaît pas l'existence du PCC et des dispositions qu'il contient.

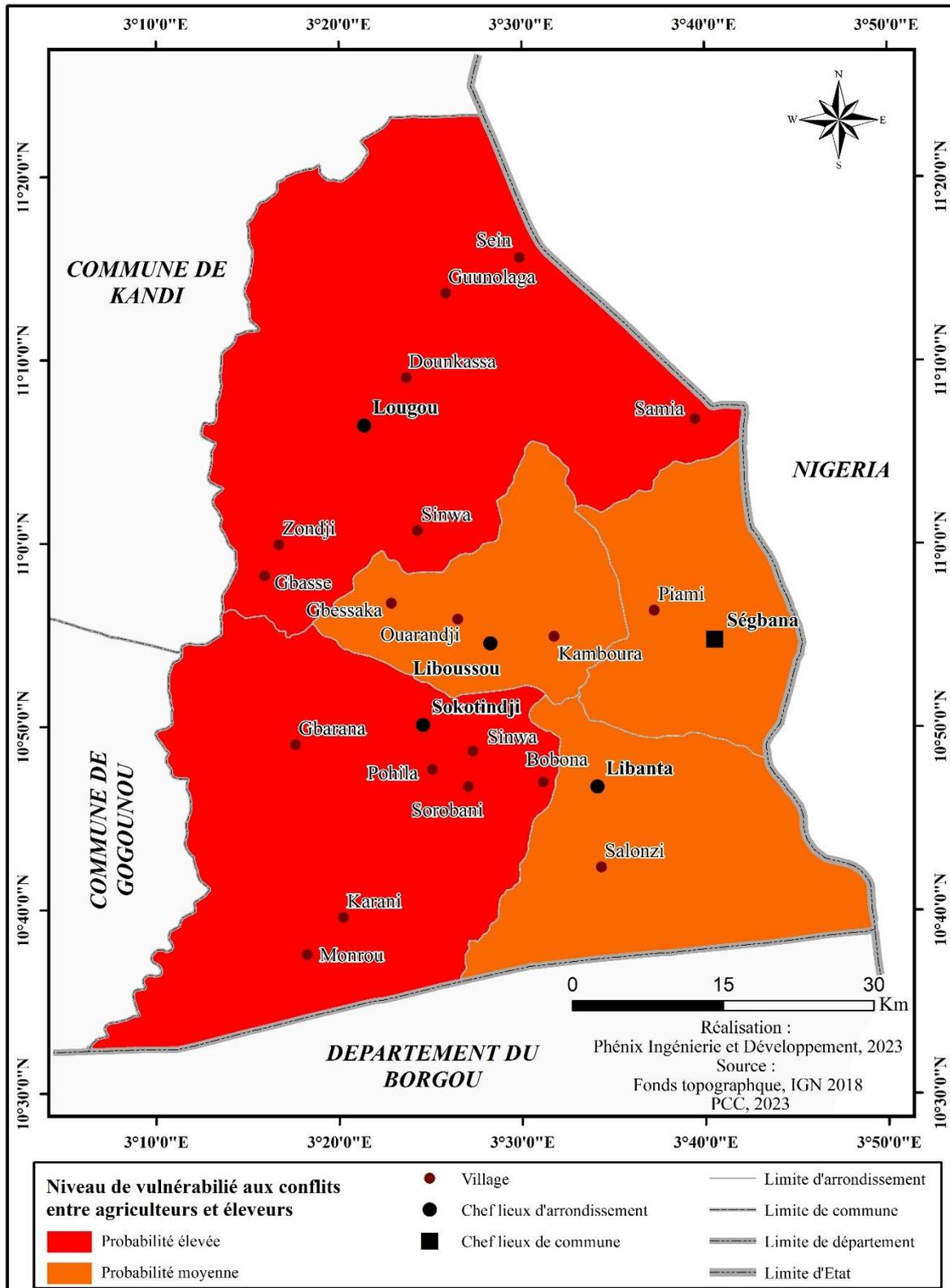


**Graphique 5** : Connaissance du PCC

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

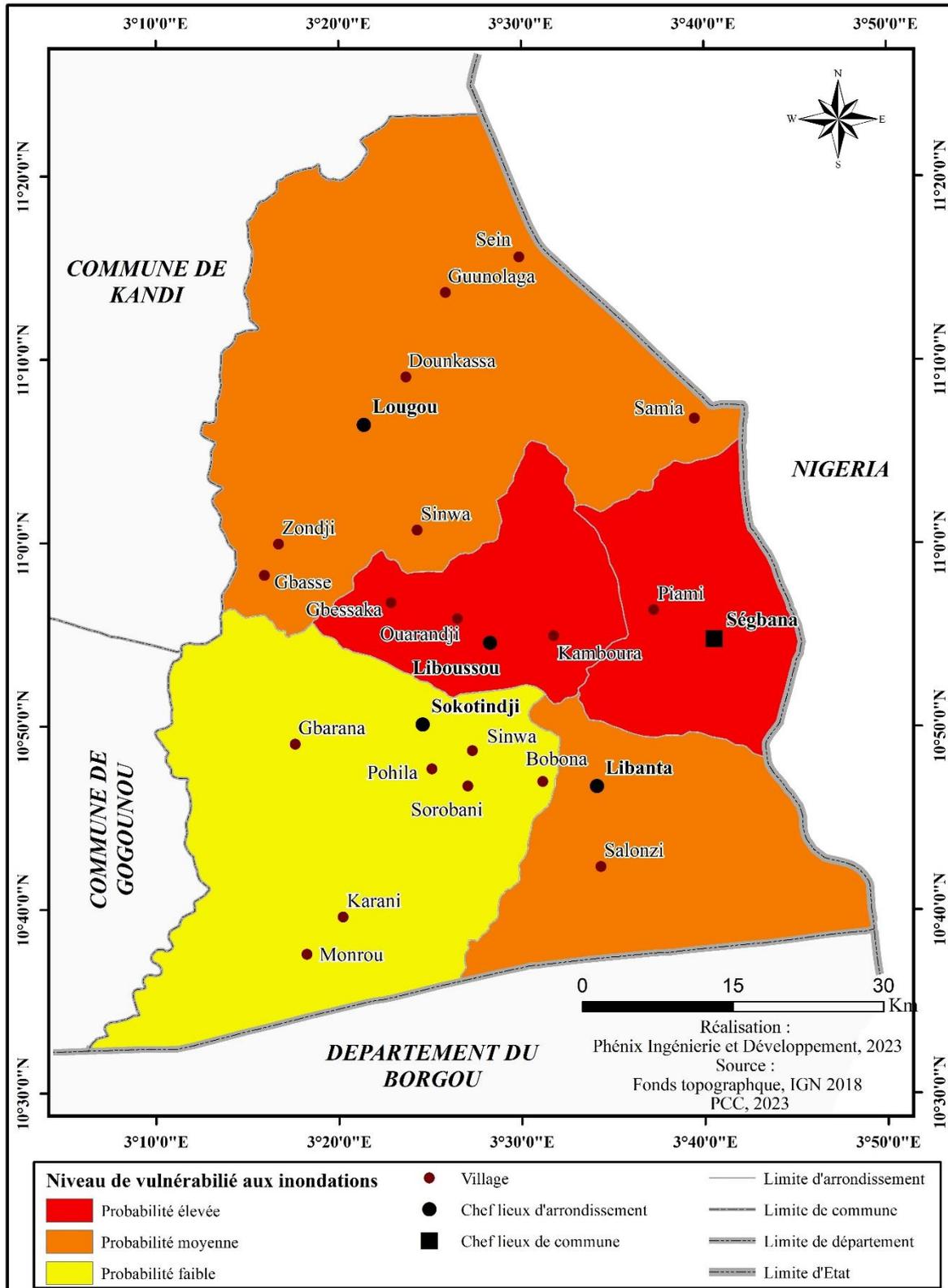
### 2.1.3. Analyse de la vulnérabilité

#### 2.1.3.1. Localités affectées par degré de vulnérabilité aux conflits entre agriculteurs et éleveurs



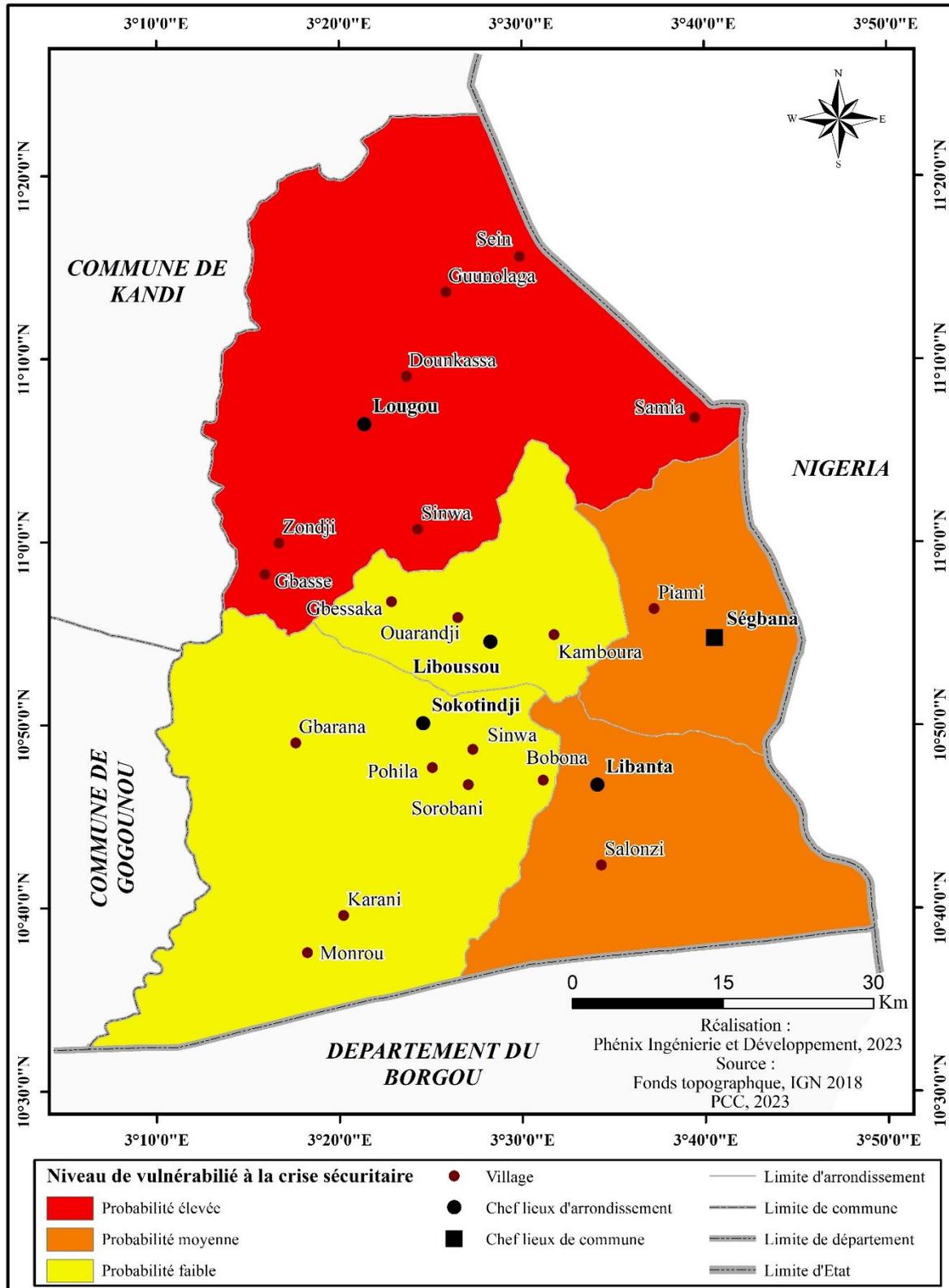
**Carte 2 :** Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité aux conflits entre agriculteurs et éleveurs  
**Source :** Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.3.2. Localités affectées par degré de vulnérabilité aux inondations



**Carte 3 :** Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité aux inondations  
**Source :** Travaux de l’atelier d’élaboration du PCC, 2023

### 2.1.3.3. Localités affectées par degré de vulnérabilité à la crise sécuritaire



**Carte 4 :** Cartographies des localités affectées par degré de vulnérabilité à la crise sécuritaire  
**Source :** Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.3.4. Analyse des différents domaines de la vulnérabilité

**Tableau 6 :** Analyse des différents domaines de la vulnérabilité

Domaines d'analyse	Exemple d'indicateurs	OUI	NON	Observations
Vulnérabilité physique	Existence des moyens de communication	x		- Partielle couverture en réseau GSM - Crieurs publics - Téléphones mobiles - Radios VHF - Affiches
	Accessibilité des routes en cas de catastrophe		x	
	Type d'habitation (Précaire)	x		
	Type d'habitation (Définitif)	x		
	Localisation des habitats dans les zones à risque	x		
Vulnérabilité opérationnelle	Existence de la PCRRC	x		Existence d'un arrêté non vulgarisé mettant en place la PCRRC Non tenue des sessions de la PCRRC
	Existence du SAP		x	
	Existence du PCC		x	
	Existence d'équipes d'intervention qualifiées		x	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ PCCRC</li> <li>- Police Républicaine</li> <li>- CPS</li> <li>- Médecins et infirmiers</li> <li>- ONG Humanitaires (DEDRAS...)</li> <li>- ATDA</li> <li>- Eaux et Forêt</li> <li>- OSC</li> <li>- Etc.</li> </ul>
	Existence d'organisation humanitaire		x	
	Existence de plans de distribution des vivres et non vivres		x	
	Respect des principes humanitaires		x	La politique influence les actions humanitaires
	Prise de décision centralisée		x	
Prise de décision décentralisée		x		
Existence de moyens de secours		x	Disponibilité de quelques équipements au niveau des services décentralisés de l'Etat et des moyens de certains privés qui pourraient être sollicités ou réquisitionnés en cas de nécessité	

Domaines d'analyse	Exemple d'indicateurs	OUI	NON	Observations
	Existence de sites de relogement viabilisé		X	Existence d'infrastructure circonstancielle pouvant servir de site temporairement de site de relogement Disponibilité de terre pouvant être aménager et viabiliser pour le relogement des sinistrés
Vulnérabilité institutionnelle	Existence d'entité de secours		x	Centre de santé Police Républicaine CPS Eaux et forêt ONG
	Ressources humaines qualifiées consacrées au GRC		x	
	Ressources financières consacrées à la préparation et aux interventions en cas de catastrophe	x		Ressources consacrées insuffisantes
	Si oui combien			
	Prévention des catastrophes (sensibilisation)	x		
	Préciser les thématiques			
	Législations, plans et instructions relatifs à la GRC		x	
	Accès à la population vulnérable en cas de catastrophe		x	Accès difficile à cause de l'état de dégradation des routes
Mécanismes permettant de recevoir l'aide externe et interne	x			

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

## 2.1.4. Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres

**Tableau 7** : Cohérence spatiale des différentes affectations des terres

N°	Types de zones affectées (zone U, zone A U, zone A, Zone N)	Conformité d'occupation	Cohérence avec le SDAC	Actions à mener
1	Zones Urbaines (U)	Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le Plan d'Hygiène et Assainissement de Ségbana</li> <li>- Aménager des espaces verts (parcs urbains, paysages et jardins de villes) dans les milieux urbains</li> <li>- Renforcer les centres de santé en équipements</li> <li>- Réaliser des infrastructures adéquates pour le stockage des produits agricoles ;</li> </ul>
2	Zones à Urbaniser (AU)	Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les centres de loisirs et sports existants</li> <li>- Créer des aires de jeux équipées pour la jeunesse au niveau des arrondissements</li> </ul>
3	Zone Agro-sylvo-pastorale (A)	Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les techniques agricoles intensives</li> <li>- Réhabiliter les retenues d'eau dégradées</li> <li>- Délimiter et matérialiser les couloirs de passage</li> <li>- Renforcer les comités d'accueil des transhumants</li> <li>- Enrichir les pistes à bétail et couloirs de passage par la mise en place de cultures et ligneux fourragers</li> <li>- Aménager les bas-fonds propices à la riziculture et au maraîchage</li> </ul>
4	Zone naturelle (N)	Oui	Non	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger et stabiliser les berges des cours d'eau principaux et les zones érodées</li> <li>- Mettre en place des dispositifs antiérosifs au niveau des bassins versants</li> <li>- Aménager et restaurer les sites dégradés et les zones identifiées comme ayant une écologie sensible</li> <li>- Matérialiser les limites des forêts</li> <li>- Restaurer les zones dégradées</li> <li>- Organiser périodiquement le reboisement et l'entretien des espaces verts</li> </ul>

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

## 2.1.5. Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat

L'analyse de l'occupation du sol fait ressortir deux grandes unités d'occupation majeure des terres à savoir la mosaïque de cultures et jachères et les formations végétales (forêts claires et savanes boisées, la savane arborée et arbustive et les galeries forestières avec quelques îlots de forêts dense sèches). En considérant la totalité du territoire communal avec la forêt classée des trois rivières et celle de la Sota, ces deux grandes unités occupent environ 93,03 % de la superficie totale de la commune en 2019, dont 49,72 % pour les mosaïques de cultures et jachères.

L'assèchement précoce et prolongé des ressources en eau utilisables pour les activités agricoles telles les cours d'eau, les marigots et les barrages hydro-agricoles est provoqué par la chaleur excessive et l'allongement de la saison sèche. Les pluies tardives, parfois violentes, conduisent à un déplacement des périodes de semis des principales cultures. Les dégâts causés par les inondations sont souvent les plus dévastateurs, tant pour l'agriculture que pour l'élevage surtout au niveau des bas-fonds et abords de cours d'eau où les pertes sont souvent très considérables.

La pratique de la transhumance permet aux éleveurs d'être moins vulnérables. Mais il faut noter que le non-respect des couloirs de transhumance multiplie les conflits agriculteurs-éleveurs dans la commune et ses environs. De manière indirecte le changement climatique se manifeste aussi au niveau de la main d'œuvre agricole, des prix des denrées agricoles et du fonctionnement des unités de transformation agroindustrielle.

La totalité du territoire communal ne peut être développée en raison de son utilisation actuelle, historique ou culturelle. Les contraintes du territoire sont appréhendées à travers des occupations actuelles de l'espace qui recouvrent des zones de préservation de l'environnement ou de protection. Ces zones peuvent être des forêts galeries, qui, à cause de leur écologie particulière, sont considérées comme des zones prioritaires à protéger. Il en est de même d'autres écologies particulières comme certains plans d'eau (lacs et bas-fonds), les formations marécageuses, qui sont réunies dans une catégorie dite zone naturelle à protéger ou à exploiter avec aménagement.

Les contraintes du territoire sont analysées par rapport à l'occupation des sols, à la présence de zones protégées par la législation forestière (les deux forêts classées), de zones conflictuelles (conflits agriculteurs et éleveurs, conflits de limites administratives entre villages limitrophes, entre villages frontaliers et les communes limitrophes et conflits frontaliers entre la commune de Ségbana et le Nigéria) et de zones d'affleurement rocheux (les collines).

Toutes les forêts classées de la commune constituent des parcours naturels des animaux. Les couloirs de passage ne sont pas tracés et toute la forêt est utilisée par les éleveurs comme une zone de pâturage. Les dispositions pour accueillir les transhumants ne sont pas prises de façon efficace par les responsables villageois autour des Forêts Classées.

La principale difficulté de mise en œuvre des modalités de gestion des zones de pâturage se révèle être l'inefficacité des structures communautaires mises en place et l'incapacité de l'Administration Forestière à assurer pleinement la réglementation et le suivi du pâturage dans les forêts.

Les actions anthropiques telles que l'utilisation de feux de végétation, la monoculture, l'exploitation prolongée des terres et l'utilisation abusive des intrants chimiques et des

pesticides ont eu des répercussions négatives sur la fertilité des sols. Les sols sont dégradés c'est-à-dire qu'ils sont érodés et présentent des ravins plus ou moins profonds.

Aussi, convient-il de relever que les carrières de sables et de graviers font objet d'une exploitation anarchique, porteuse de dégradation de l'environnement et des infrastructures routières. Il n'y a véritablement pas de politique ou stratégie mise en place pour exploiter raisonnablement ces ressources et en faire un levier du développement économique local.

### 2.1.6. Analyse du Système d'Alerte Précoce

L'analyse du SAP s'est faite à travers ses quatre composantes à savoir (i) Connaissance du risque ; (ii) Surveillance et observations ; (iii) Diffusion et communication ; et (iv) Capacité de réponse du SAP.

**Tableau 8** : Analyse du Système d'Alerte Précoce

Composante	Évaluation		Autres
	Oui	Non	
Connaissance du risque		x	Connaissances endogènes détenues par certains sages
Surveillance et observations		x	
Diffusion et communication	X		Radio communautaire, crieur public, affiches Panneaux, ...
Capacité de réponse du SAP		x	

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.7. Analyse des capacités de la commune

Il s'agit de l'inventaire des ressources disponibles au niveau des structures décentralisées de la commune ainsi que de celle de certaines ONG humanitaires.

### 2.1.7.1. Cartographie des ressources

**Tableau 9 : Cartographie des ressources**

Acteurs	Moyens			Entrepôts		Stock d'urgence		
	Humains (Equipe d'intervention)	Matériels (Nature et nombre)	Equipements (Nature et nombre)	Nombre	Capacité	Alimentaire	Non alimentaire	Abris
Mairie	- Point Focal RRC-ACC - RADE - PCRRC	- Motos (26) - Véhicules (03)	- Radio de transmission - Radio Bio Guèrra	06 (Mairie, Bur Arron)	100 tonnes	6.000.000 Prévu dans le budget communal		
Police								
CPS	Agents (03)	Motos (02)	- Ordinateur portatif (01) - Ordinateurs de bureau (02)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Médecins	- Personnel (89) - Centre de santé (12) - Agents de santé - Relais communautaires	- Ambulance (01 en panne) - Motos (16) - Véhicule 4x4 (01)	- Lit d'hôpitaux (82) - Salles d'hospitalisation (22) - EPI (gestion des épidémies)	01	-	Néant	Néant	Néant
Eaux et Forêt	Agents (06)	Motos (03)	- Paquetage et effet militaires	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
ATDA	Agents (8)	Motos (01)	- Ordinateurs (02) - Imprimante (01) - Imperméable (0) - Bottes (8)	08	1000	Néant	Néant	Néant
Croix rouge	Volontaires (61)	-	- Brancard (02) - Trousse de secours (02) - Portable (01)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
APEM	Agent (02)	Moto (02)	Tablette (02)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
CEG	CEG (6) Enseignants	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
ONG DEDRAS	Agent (03)	Motos (03)		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.7.2. Inventaire des ressources potentielles et des besoins

**Tableau 10** : Inventaire des ressources potentielles et des besoins

Ressources potentielles. Rôle ? Responsabilité ? (oui ou non)											
Domaines d'intervention	Besoin type	Population locale/	Croix Rouge locale	Médecin	ANPC	CPS	Police	ATDA	Eaux et Forêt		Autres
<b>Première intervention</b>											
Recherche et sauvetage	EPI Ressource humaine Véhicule Téléphones Lampes torches	x	x				x		x		
Premiers secours	Ressource humaine Véhicule Téléphones	x	x	x		x	x		x		
Évacuation d'urgence	Véhicule		x	x	x		x		x		
Évaluations d'urgence	Vivres Couvertures Médicaments		x	x	x	x	x	x	x		
Aide de secours d'urgence	Véhicule Téléphones	x	x	x	x	x	x		x		
Rétablissement des liens familiaux	Médicaments Soins		x			x					
Santé dans les situations d'urgence	Tank +véhicule Citerne	x	x	x							
Distribution d'eau d'urgence	Armes munitions	x	x		x	x					
Sureté et sécurité	Matériel roulant	x	x				x		x		
<b>Eau et assainissement</b>											
Réhabilitation/développement d'autres sources	Pièges de rechange Maintenancier Moyens financiers		x		x	x					
Évacuation des excréments	Camion de vidange		x			x					

Ressources potentielles. Rôle ? Responsabilité ? (oui ou non)										
Domaines d'intervention	Besoin type	Population locale/	Croix Rouge locale	Médecin	ANPC	CPS	Police	ATDA	Eaux et Forêt	Autres
		x								
Évacuation des ordures	Camionnette Véhicule	x x	x			x				ONG
Hygiène personnelle	Savon Produit phyto sanitaire	x	x	x		x				
Lutte contre les insectes et les rongeurs	Insecticides Fongicides	x						x	x	
Sureté et sécurité			x				x		x	
<b>Aliments et nutrition</b>										
Distribution à court-terme	Produits alimentaires	x	x	x		x		x		
Distribution à long-terme	Vivres	x	x			x		x		
Alimentation complémentaire/curative	Complément alimentaire	x	x	x		x				Mairie
Suivi nutritionnel	Guide Répertoire					x				ONG
Sureté et sécurité	EPI		x							
<b>Hébergement et biens ménagers</b>										
Gestion de l'hébergement d'urgence	Produits alimentaires	x	x	x	x	x				Mairie
Appui d'urgence	Vivres	x	x	x	x	x	x		x	Mairie ONG
Bâtiments/abris	Complément alimentaire	x	x		x	x				Mairie
Couvertures	Guide Répertoire	x	x		x	x				Mairie
Combustible domestique	Tous	x	x			x				Mairie
Ustensiles de cuisine	Tous ustensiles	x	x		x	x				Mairie
Sureté et sécurité	EPI	x	x				x		x	

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 2.1.8. Hiérarchisation des risques majeurs

Les risques identifiés lors de la collecte des données collectées auprès des 792 ménages et 15 acteurs communaux a permis de recenser les risques auxquels les communautés sont exposées.

L'atelier de validation des données collectées organisé a permis de procéder à l'évaluation de chacun des risques selon trois critères à savoir : la probabilité de survenue, l'impact sur les communautés et la sévérité (définie comme le produit de la probabilité et de l'impact).

Dans ce cadre, les participants ont été répartis en deux (02) groupes. Chaque membre du groupe a attribué une note à chacun des aléas identifiés. Pour ce faire, les membres ont donné deux (2) notes à chaque risque. Il s'agit d'une note de (1 à 5) pour la probabilité de survenue de la catastrophe au regard du contexte actuel de la commune et une seconde note toujours de (1 à 5) pour l'impact. La note de la probabilité de survenue tient compte des critères comme la fréquence de l'aléa, le degré d'exposition ou la vulnérabilité de la population face à cet aléa, sa dernière date de survenue, etc. Celle de l'impact prend en compte le nombre d'arrondissements ou villages pouvant être touchés, l'importance des dégâts, le nombre de blessés, de morts, nombre de sans-abris, etc.

Les résultats ont permis d'hiérarchiser les risques le tableau ci-dessous :

**Tableau 11 : Hiérarchisation des risques identifiés**

		Inondations	Incendie	Érosion des sols	Conflits entre agriculteurs et éleveurs	Vents forts	Sécheresse	Transhumance	Crise sécuritaire	Épidémies	Crises socio politiques
Groupe 1	Probabilité (P)	4	2	3	5	4	2	3	4	2	3
	Impact (I)	4	1	2	5	3	2	4	4	2	2
	Sévérité (P x I)	16	2	6	25	12	4	12	16	4	6
Groupe 2	Probabilité (P)	4	2	3	5	4	3	3	5	2	2
	Impact (I)	4	2	3	4	3	2	3	3	2	3
	Sévérité (P x I)	16	4	9	20	12	6	9	15	4	6
<b>Moyenne</b>		16	3	7,5	22,5	12	5	10,5	15,5	4	6
<b>Rang</b>		<b>2</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

La synthèse des discussions a abouti aux trois risques majeurs suivants :

- (i) les conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- (ii) les inondations ;
- (iii) la crise sécuritaire.

## 2.2. Profil des risques

L'analyse de la vulnérabilité de la commune de Ségbana a permis de mettre en évidence les risques de catastrophe auxquels les populations sont exposées. En effet, l'ensemble des enjeux du territoire sont exposés aux inondations, aux incendies, aux conflits sociopolitiques, aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, aux vents forts, à la sécheresse, à la transhumance, aux épidémies, etc. Les résultats des données collectées dans le cadre de l'élaboration du PCC de la commune auprès des ménages et des membres de la PCRRC (entretiens directes), a permis d'apprécier l'exposition et la sensibilité des secteurs prioritaires de la commune.

Globalement, toute la commune de Ségbana est exposée aux risques de catastrophes et les secteurs prioritaires dont l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'éducation, la santé, le transport et le genre sont affectés de différentes manières. Les principaux types d'aléas susceptibles d'affecter la commune sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les inondations et la crise sécuritaire. Les probabilités de survenance varient d'un aléa à un autre selon le contexte géographique. Les moyens de subsistance sont impactés par les différents aléas à cause de la vulnérabilité des communautés qui sont en majorité des agriculteurs. Dans ce cadre, les cultures sont détruites et parfois les récoltes sont perdues.

Il n'existe pas un système formel d'alerte précoce dans la commune de Ségbana. Cependant il existe des stratégies endogènes sur la connaissance des risques, la diffusion et la communication des informations. De même, les mécanismes traditionnels sont mis en œuvre pour prévenir les situations de crises ou de catastrophes notamment par la mise en place des sacs de sables, de drainage mécanique des eaux de ruissellement, la réalisation des ponts de fortune, etc.

En général, la commune de Ségbana est vulnérable aux différents aléas qui l'affectent. Sur le plan physique, le contexte sociologique des communautés augmente la vulnérabilité de la commune face aux aléas. Par ailleurs, l'état de dégradation des pistes rurales ou des routes secondaires pourrait augmenter le délai d'intervention des secours en cas des situations de crises ou de catastrophe. Les échanges commerciaux sont réduits, le degré de pauvreté augmente et le capital humain avec sa force de production est résigné à une agriculture familiale. Sur le plan institutionnel, il existe une Plateforme Communale de RRC et d'Adaptation au Changement Climatique qui ne tient pas de sessions à cause du manque de structures clés comme les sapeurs-pompiers qui sont situés à plus de cent kilomètres de la commune. Sur le plan social, les manifestations se traduisent en termes de pertes en vies humaines, de traumatisme, de famine et parfois créent des maladies aux seins des communautés impactées.

Les sols sont plus dégradés et sont moins productifs et l'érosion des terres agricoles est devenue plus forte et influence la production agricole. Ainsi, la recherche d'espace cultivable a conduit certains agriculteurs à installer leurs champs dans les basfonds, sur

les couloirs réservés aux pâturages et quelques fois sur les berges des cours d'eau entraînant ainsi leurs comblements et favorisant les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les impacts des changements climatiques sur l'élevage sont indirects et se traduisent par l'amenuisement des ressources fourragères dues à la dégradation des parcours naturels et le tarissement des points d'eau pastoraux dû à la forte chaleur et la diminution des précipitations.

La majeure partie des routes nécessite des réaménagements ainsi que le renforcement des ouvrages routiers. Les pistes rurales sont pour la plupart dégradées et ne sont ni aménagées ni entretenues

La commune de Ségbana connaît des évènements catastrophiques avec d'importants dégâts qui se sont traduits par des pertes en vies humaines et de destruction des habitations à cause des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce climat a créé des divisions au sein des différentes ethnies et la race peulh. En outre, la montée en puissance du spectre de la crise sécuritaire au Nigéria affecte la quiétude de l'ensemble des populations de la commune qui manifestent constamment la peur.

### III. Planification de la réponse

#### 3.1. Niveau de vigilance

L'approche adoptée dans ce plan est basée sur quatre niveaux de vigilance dont l'objectif est d'établir des procédures liées à la graduation des situations d'urgence. Ces niveaux sont définis comme suit :

**Tableau 12 : Niveau de vigilance**

Niveau	Alerte	Qui peut déclencher	Quand il doit être déclenché	Niveau de menace
I		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte verte caractérise une situation normale	Minimum
II		Centre de veille de la PCRRC	Situation anormale qui fait appel à une vigilance. Cette phase de l'alerte n'est pas diffusée auprès du Public	Intermédiaire
III		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte orange est diffusée en situation d'urgence nécessitant des dispositions. Un message spécifique est destiné à la population	Haut
IV		Centre de veille de la PCRRC	L'alerte Rouge est le niveau maximum entraînant l'engagement des moyens opérationnels pour répondre à la crise	Maximum

#### 3.2. Définition des scénarii (le meilleur, le plus probable et le pire) et une évaluation des risques pour chaque pire scénario

La planification a porté sur les trois aléas majeurs susceptibles d'affecter la commune de Ségbana. Il s'agit des conflits entre agriculteurs et éleveurs, des inondations et de la crise sécuritaire. Pour chacun de ces aléas, trois scénarii à savoir le meilleur cas, le plus probable et le pire cas sont définis.

**Tableau 13 : Définition des scénarii**

Risque n° 1 : Conflits entre agriculteurs et éleveurs						
Scénario du meilleur cas		A la recherche de pâturage et de points d'eau pour leur bétail généralement entre les mois de janvier à décembre, les transhumants ou les éleveurs respectent les couloirs de passage. Les animaux ne détruisent pas les cultures et les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas enregistrés ou bien que les dégâts enregistrés ne sont pas importants.				
Scénario le plus probable		A la recherche de pâturage et de points d'eau (de Mai à Novembre) pour leur bétail, les éleveurs s'organisent pour éviter que les animaux ne détruisent les cultures des agriculteurs. Cependant, quelques champs sont détruits dans quelques villages avec des menaces qui sont très tôt circonscrits par les comités locaux de gestion des crises et de la transhumance. L'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) et les partenaires humanitaires suivent de près la situation et arrivent à mobiliser des ressources indispensables pour assister les plus vulnérables.				
Scénario du pire cas		A la recherche de pâturage et de points d'eau (de Mai à Janvier) pour leur bétail par les transhumants ou les éleveurs, plusieurs hectares de cultures sont détruits par les animaux. De violents affrontements ont eu lieu occasionnant des pertes en vies humaines et des déplacements massifs de population. Environ 100 ménages sérieusement affectés dont 50 ménages sont sans abris et doivent être installés temporairement sur des sites d'accueil viabilisés. C'est la panique !				
	Secteurs	Indicateurs/Éléments déclencheurs	Conséquences humanitaires potentielles / besoins	Population affectée/Localisation	Acteurs disponibles	Contraintes/Facteurs aggravants
	Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de blessés</li> <li>- Nombre d'habitations endommagées</li> <li>- Nombre de populations déplacées</li> <li>- Plusieurs jours de conflits</li> </ul>	<p><b>Conséquences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décès</li> <li>- Dégâts humains (accidents)</li> <li>- Destruction des cultures</li> <li>- Déplacements des ménages</li> </ul> <p><b>Besoins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites d'accueil viabilisés</li> <li>- Transport et soins des blessés</li> <li>- Vivres, médicaments,</li> <li>- Données socio démographiques des sinistrés</li> </ul> <p>Abris (shittings, perches, etc.)</p>	<p><b>Localisations</b></p> <p>Toute la commune</p> <p><b>Nombre populations affectées</b></p> <p>500 personnes</p> <p><b>Seuil d'alerte</b></p> <p>Quartiers et/ou exploitations complètement inondés.</p> <p><b>Seuil d'activation</b></p> <p>10 ménages déplacés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie</li> <li>- Police Républicaine</li> <li>- CPS</li> <li>- Centres de Santé</li> <li>- Eaux et Forêts</li> <li>- Croix Rouge</li> <li>- REHA</li> <li>-</li> </ul>	<p><b>Contraintes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de viabilisation des sites d'accueil en cas d'urgence</li> <li>- Insuffisance de stocks de vivres et non vivres pour les grandes urgences</li> </ul> <p><b>Facteurs aggravants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'aire de pâturage et de point d'eau pour abreuver les</li> </ul>

					animaux Site d'accueil non aménagés	
	<b>Education</b>	Salles de classe détruites	<p><b><u>Conséquences</u></b> Interruption des cours. Inachèvement des programmes d'Etudes, Baisse de niveau et contre-performance aux divers examens.</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Salles de classe Jumelage des classes</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- PCRRC</li> <li>- Mairie,</li> <li>- Point focal,</li> <li>- Secouristes</li> <li>- Police Républicaine</li> <li>- CPS</li> </ul>	Insuffisance de personnel enseignant Manque de salle de classe
	<b>Elevage</b>	Animaux abattus par les agriculteurs	<p><b><u>Conséquences</u></b> Perte de cheptel Perte de volaille Conflits Pertes en vies humaines</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Aménagement d'aires de pâturage approprié Délimitation de couloirs de transhumance</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Police Républicaine</li> <li>- Eaux et Forêts</li> <li>- Ministère de l'élevage</li> <li>- PCRRC</li> <li>- Associations des éleveurs</li> <li>- ONG</li> <li>- Point focal,</li> <li>- Secouristes</li> </ul>	Insuffisance de réserves et d'aires de pâturage Absence de site de d'accueil
<b>Sécurité</b>	Difficulté pour les services de sécurité d'accéder aux sites de conflits Enregistrement de plus de plaints et d'alerte	<p><b><u>Conséquences</u></b> Beaucoup de blesses et des morts Vols Insécurité</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Augmentation du personnel des commissariats Gilets de sauvetage Véhicules Autres</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Police républicaine</li> <li>- Croix-Rouge</li> <li>- ONG</li> <li>- Mairie</li> </ul>	Insuffisance d'EPI	

	<b>Agricultur e</b>	Destruction des Champs	<u><b>Conséquences</b></u> Perte de récolte Cherté Endettement et faillite <u><b>Besoins</b></u> Délimitation de couloirs de pâturage Respect du périmètre de culture Délimitation des zones cultivables		- Associations des producteurs - Associations des éleveurs - Mairie - ATDA - DDAEP - ONG	Occupation de zones de pâturage Manque de renseignement au sujet des transhumants
<b>Hypothèses de planification, contraintes et réponses</b>		<p><b>H1</b> : Identifier les sites et construire des abris pour les sinistrés sans abris (+/-100) ménages) ;</p> <p><b>C1</b> : Insuffisance des sites viabilisés et des matériaux de construction</p> <p><b>R1</b> : Sensibiliser l'administration locale et les services techniques pour l'identification des sites et la mobilisation de matériaux locaux et mobiliser des ressources supplémentaires pour les abris.</p> <p><b>H2</b> : Apporter des vivres et non vivres aux ménages sinistrés (+/- 50 ménages) ;</p> <p><b>C2</b> : insuffisance de vivres et de non vivres dans les stocks d'urgence</p> <p><b>R 2</b> : Mobiliser les partenaires pour rendre disponible des stocks en quantité suffisantes</p> <p><b>H3</b> : Assister en eau et assainissement des sites (latrines) ;</p> <p><b>C3</b> : Absence de l'eau sur les sites</p> <p><b>R3</b> : Mobiliser les partenaires pour alimenter les sites en eau et doter éventuellement les sites de toilettes mobiles</p> <p><b>H4</b> : Définir les aires de pâturage et les couloirs de transhumance ;</p> <p><b>C4</b> : Pas d'espace pour délimiter les aires de pâturage et les couloirs de transhumance dans la commune</p> <p><b>R4</b> : identifier et aménager avec toutes les parties prenantes les aires de pâturage et les couloirs de transhumance</p>				
<b>Risque n° 2 : Inondations</b>						
<b>Scénario du meilleur cas</b>		Les pluies ne sont pas abondantes dans la partie septentrionale du Bénin. Aucun phénomène ne menace la tranquillité des populations				

<b>Scénario le plus probable</b>	Les pluies sont peut abondantes au nord. Quelques villages de la commune sont inondés (Liboussou, Limanfrani)					
	Durant les périodes de forte pluviométrie (Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre) et de crues, les fortes pluies occasionnent simultanément des cas d'inondation avec au passage plus d'un millier de ménages sans abris et sans ressources alimentaires. Environ 200 ménages sérieusement affectés dont 100 ménages sont sans abris dans la Commune de Ségbana et doivent être installés temporairement sur un site d'accueil avec besoin d'accès aux autres ressources fondamentales (Eau, assainissement, produits alimentaires, non alimentaires) et sont à risque d'épidémies. La totalité des cultures sont détruites et le risque d'insécurité alimentaire dans la commune est probable.					
<b>Scénariodup irecas</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Indicateurs/Eléments déclencheurs</b>	<b>Conséquences humanitaires potentielles / besoins</b>	<b>Population affectée/Localisation</b>	<b>Acteurs disponibles</b>	<b>Contraintes/Facteur aggravants</b>
	<b>Santé</b>	Maladies hydriques, paludismes,  Prolifération des bactéries et microbes	<b>Conséquences</b> Taux de mortalité élevé  <b>Besoins</b> Personnel soignant Médicaments Consommables médicaux Abris Vivres Non vivres	<b>Localisations</b> Toute la commune  <b>Nombre populations affectées</b> 500 hbts <b>Seuil d'alerte</b> 50 ménages <b>Seuil d'activation</b> 10 ménages déplacés	- PCRRC - Mairie, - Point focal, - Volontaires de Protection Civile, - Secouristes	<b>Contraintes</b> Insuffisance de personnel Insuffisance de matériaux médicaux Insuffisance de consommables médicaux Difficultés de viabilisation des sites d'accueil en cas d'urgence  Insuffisance de stocks de vivres et non vivres pour les pour les grandes urgences <b>Facteurs aggravants</b> Site d'accueil non aménagés - Refus des sinistrés

					de se déplacer (Pesanteurs sociologiques)
	<b>Education</b>	Salles de classe inondées	<p><b><u>Conséquences</u></b> Interruption des cours. Inachèvement des programmes d'Etudes, Baisse de niveau et contre-performance aux divers examens.</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Salles de classe Jumelage des classes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PCRRC</li> <li>- Enseignants</li> <li>- ONG</li> <li>- Point focal,</li> <li>- Volontaire de protection Civile,</li> <li>- Secouristes</li> </ul>	Insuffisance de personnel enseignant Manque de salle de classe
	<b>Transport</b>	Dégradation des pistes Enclavement des villages inondés	<p><b><u>Conséquences</u></b> Accentuation de l'érosion Coût de transport plus cher Baisse du trafic</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Gilets de sauvetage Barques motorisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PCRRC</li> <li>- SDE</li> <li>- Association des transporteurs</li> <li>- ONG</li> <li>- Point focal,</li> <li>- Secouristes</li> </ul>	Insuffisance de gilets de sauvetage
<b>Elevage</b>	Aires et couloirs de pâturage inondés Abris (poulailler, bergerie, etc.) d'animaux détruits	<p><b><u>Conséquences</u></b> Perte de cheptel Perte de volaille Déplacement des animaux vers les terres exondées Conflits Maladies</p> <p><b><u>Besoins</u></b> Aménagement d'aires de pâturage approprié</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ATDA</li> <li>- PCRRC</li> <li>- SDE</li> <li>- Associations des éleveurs</li> <li>- ONG</li> <li>- Point focal,</li> <li>- Secouristes</li> </ul>	Insuffisance de réserves et aires de pâturage Absence de site de d'accueil des éleveurs	

	<b>Sécurité</b>	Difficulté pour les services de sécurité d'accéder à tous les villages Enregistrement de plus de plaints et d'alerte	<b>Conséquences</b> Vols Insécurité <b>Besoins</b> Augmentation du personnel des commissariats Véhicules Autres		- Police républicaine - Croix-Rouge - ONG	Insuffisance d'EPI
	<b>Agriculture</b>	Champs inondés	<b>Conséquences</b> Culture détruite Perte de récolte Cherté Endettement et faillite <b>Besoins</b> Subvention aux producteurs Aménagement des sites de production de riz et maraichage Construction de magasin de stockage Identification des zones cultivables		- Associations des producteurs - Mairie - ATDA 2 - DDAEP - ONG	Faible adoption des bonnes pratiques Agricole
	<b>Eau, Hygiène et assainissement</b>	Dégradation des installations d'eau Obstruction des caniveaux ;	<b>Conséquences</b> Hygiène et assainissement Précaires Pollution de l'eau ; Destruction des habitations <b>Besoins</b> Matériels de traitement de l'eau Traitement de l (Eau de consommation Distribution de MIILD Identification des zones cultivables		- PCRRC - Mairie - Agents d'hygiène - Médecin Chef - SDE	Insuffisance de ressource financière
<b>Hypothèse de planification</b>	<b>H1</b> : Identifier les sites et construire des abris pour les sinistrés sans abris (+/-50) ménages) ; <b>C1</b> : Insuffisance des sites viabilisés et des matériaux de construction <b>R1</b> : Sensibiliser l'administration locale et les services techniques pour l'identification des sites et la mobilisation de matériaux locaux et mobiliser des ressources supplémentaires pour les abris.					

<b>, contrainte et répose</b>	<p><b>H2</b> : Apporter des vivres et non vivres aux ménages sinistrés (+/- 100 ménages) ; <b>C2</b> : insuffisance de vivres et de non vivres dans les stocks d'urgence</p> <p><b>R 2</b> : Mobiliser les partenaires pour rendre disponible des stocks en quantité suffisantes</p> <p><b>H3</b> : Assister en eau et assainissement des sites (latrines) ; <b>C3</b> : Absence de l'eau sur les sites</p> <p><b>R3</b> : Mobiliser les partenaires pour alimenter les sites en eau et doter éventuellement les sites de toilettes mobiles</p> <p><b>H4</b> : Sensibiliser les populations sur le modèle de construction de maison résiliente en zones inondables; <b>C4</b> : Insuffisance de ressources</p> <p><b>R4</b> : Sensibiliser les populations sur le modèle de construction de maison en zone inondables</p>
-------------------------------	---

**Risque n° 3 : Crise sécuritaire**

<b>Scénario du meilleur cas</b>	Absence de signaux de radicalisation et d'extrémisme violent dans la commune					
<b>Scénario le plus probable</b>	Le Nigéria est victime des attaques terroristes et des kidnappings. La peur augmente au sein des populations de la commune de Ségbana.					
<b>Scénario du pire cas</b>	Une localité de la commune de Ségbana a été victime d'attaque. De violents affrontements ont eu lieu entre les forces de sécurités et les personnes armées non identifiées occasionnant des pertes en vies humaines et des déplacements massifs de population. Environ 500 ménages sous la menace dont 50 ménages sont sans abris et doivent être installés temporairement sur des sites d'accueil viabilisés. C'est la panique !					
<b>Scénario du pire cas</b>	<b>Secteurs</b>	<b>Indicateurs/Eléments déclencheurs</b>	<b>Conséquences humanitaires potentielles / besoins</b>	<b>Population affectée/Localisation</b>	<b>Acteurs disponibles</b>	<b>Contraintes/Facteurs aggravants</b>
	<b>Sécurité</b>	Difficulté pour les services de sécurité d'accéder à tous les villages Enregistrement de plus de plaints et d'alerte	<u><b>Conséquences</b></u> Vols Insécurité <u><b>Besoins</b></u> Augmentation du personnel des commissariats Véhicules Autres		- Police républicaine - Croix-Rouge - ONG	Insuffisance de véhicules d'intervention
	<b>Agriculture</b>	Les champs de culture sont abandonnés	<u><b>Conséquences:</b></u> Faible production Agricole Famine	Toute la commune	- Police républicaine - Croix-Rouge - ONG	

			<b>Besoins:</b> Vivres et non vivres		- ATDA - CPS	
	<b>Education</b>	Salles de classe abandonnées	<b>Conséquences</b> Interruption des cours. Inachèvement des programmes d'Etudes, Baisse de niveau et contre-performance aux divers examens.  <b>Besoins</b> Salles de classe Jumelage des classes		- PCRRC - Mairie, - Point focal, - Secouristes - Police Républicaine - CPS	Insuffisance de personnel enseignant Manque de salle de classe
<b>Hypothèse de planification, contrainte et réponse</b>	<p><b>H1</b> : Les FDS sont préparées à une probable attaque ;  <b>C1</b> : Insuffisance des effectifs des FDS ;  <b>R1</b> : Augmenter l'effectif des FDS.</p> <p><b>H2</b> : Déplacer les populations sous la menace terroriste ;  <b>C2</b> : Insuffisance de ressources financières ;  <b>R 2</b> : Mobiliser les ressources financières</p> <p><b>H4</b> : Sensibilisation des populations sur la culture de paix et la cohésion sociale ;  <b>C4</b> : Insuffisance de ressources financières ;  <b>R4</b> : Mobiliser les ressources financières et sensibiliser les populations</p>					

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 3.3. Matrice de réaction rapide

**Tableau 14 : Matrice de réaction rapide**

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
<b>Un mois avant le début des manifestations</b>			
<b>1. Préparer et sensibiliser la population à faire face</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Éduquer la population sur les systèmes d'alertes</li> <li>Organiser des formations sur le système d'alerte</li> </ul>	<p><b>PCRRC</b> <b>ANPC</b> <b>ONG</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir et Coordonner la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des politiques et stratégies relatives à la RRC ;</li> <li>▪ Créer les conditions favorables à une intervention rapide, efficace et coordonnée par tous les moyens et les ressources communales ou issus de l'assistance des ONG locales ;</li> <li>▪ Appuyer la PCRRC et les autres secteurs d'activités pour la préparation et la mise en œuvre des opérations de RRC ;</li> <li>▪ Développer des actions de formation et d'information des citoyens axées sur l'autoprotection et la collaboration avec les autorités préfectorales et communales ;</li> <li>▪ Prévoir l'utilisation de mesures exceptionnelles destinées à rétablir le retour à une vie normale dans les zones géographiques affectées par la situation d'urgence ;</li> <li>▪ Organiser un exercice de simulation</li> </ul>	<p><b>PCRRC</b> <b>ANPC</b> <b>ONG</b></p>	
<b>Dès les premiers signes de la manifestation des risques</b>			
<b>2. Conduire une première réunion préliminaire d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager les informations sur les risques (caractéristiques et sur ses conséquences probables à court et à moyen terme pour les humains et leurs moyens de subsistance)</li> <li>▪ S'assurer de l'effectivité des systèmes d'alerte et de communication entre le niveau national et le niveau décentralisé ;</li> <li>▪ Préparer le plan de déploiement de la PCRRC pour assurer une présence sur le terrain 24 h avant l'entrée à la localité indiquée par les structures productrices d'information (METEO, DGEAU, etc.)</li> </ul>	<p><b>PCRRC</b> <b>ANPC</b> <b>ONG</b></p>	
<b>3. Activer la PCRRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si la menace est confirmée, annoncer l'activation de la PCRRC en mode urgence ;</li> <li>▪ S'assurer de l'activation des plates-formes locales dans les zones qui seront probablement touchées ;</li> <li>▪ Définir une feuille de route</li> </ul>	<p><b>Mairie</b></p>	
<b>4. Organiser des échanges de l'information avec les régions potentiellement menacées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer que les mécanismes de coordination locale de tous les intervenants (au niveau des arrondissements et des villages) et les plans de contingence soient activés</li> </ul>	<p><b>PCRRC</b> <b>ANPC</b> <b>ONG</b></p>	
<b>5. Élaborer le premier scénario préliminaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Partager les informations clés pour anticiper toute éventualité d'intervention et d'évaluation.</li> <li>▪ S'assurer de la disponibilité des outils pour la gestion d'une crise (fiches d'évaluation, fiche reflexe, plan</li> </ul>	<p><b>PCRRC</b> <b>ANPC</b> <b>ONG</b></p>	

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
	d'évacuation, etc.)		
<b>6. Conduire une deuxième réunion de la PCCR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des réunions préliminaires des Secteurs clés</li> </ul>	<b>PCRRC ANPC ONG</b>	
<b>7. Alerter à tous les niveaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que tous les Secteurs concernés se sont préparés ;</li> <li>Informers les Secteurs de l'éventuelle arrivée des équipes déployées ;</li> <li>Assurer que les évacuations sont faites ou au moins commencées et savoir s'il y a besoin de ressources additionnelles</li> </ul>	<b>PCRRC ANPC ONG</b>	
<b>8. Élaborer le second scénario préliminaire et organiser une réunion pour le PC restreint</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les informations clés pour anticiper toute éventualité d'intervention.</li> </ul>	<b>PCRRC ANPC ONG</b>	
<b>Pendant les 24-48 premières heures</b>			
<b>9. Élaborer le premier bulletin flash dès les premières heures (et d'autres bulletins flash toutes les 3 heures jusqu'à la fin)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les informations clés pour donner une première image sur les impacts potentiels de la crise.</li> </ul>	<b>PCRRC ANPC ONG</b>	
<b>10. Mettre à jour le Draft de l'Analyse de Situation</b>	S'assurer que le document soit prêt au plus tard le 2nd jour du début de l'urgence		
<b>11. Conduire une première réunion de coordination élargie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les premières informations reçues sur la location, l'ampleur de la crise, les réponses à apporter, etc.</li> <li>Organiser le démarrage d'une évaluation rapide</li> <li>Prendre des décisions urgentes sur l'organisation des secours</li> <li>Anticiper une éventuelle décision sur un appel à la préfecture</li> </ul>	<b>Lead : PCRRC</b> Intervenants : PC, Secteurs, autorités locales	
<b>12. Tenir une première conférence de presse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer que la presse reçoive régulièrement les informations officielles sur les dégâts, les réponses et les besoins basées sur une communication conjointe</li> <li>Informers le calendrier des futures conférences de presse aux journalistes</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>13. Élaborer le premier rapport de situation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner une première situation sur les dégâts</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>14. Proposer une déclaration d'une situation d'urgence localisée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la prise des différentes mesures exceptionnelles/restrictives locales</li> <li>Faciliter l'intervention des acteurs humanitaires</li> <li>Attirer l'attention des donateurs sur la sévérité de la crise</li> </ul>	<b>Maire</b>	
<b>15. Finaliser et valider l'Analyse de Situation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informers officiellement les donateurs à tous les niveaux</li> <li>Se préparer sur la stratégie d'intervention</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>16. Tenir la quatrième réunion de la PCRRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commencer à prioriser les zones selon le niveau des dégâts et les besoins</li> <li>Planifier la mission d'évaluation rapide multisectorielle</li> <li>Décider si un appel à l'aide devrait être proposé au Gouvernement</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	

Activités	Objectifs	Lead et intervenants	Code d'alerte indicatif
<b>17. Démarrer le suivi des réponses à partir des indicateurs sectoriels dans le système</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivre l'avancement des premières réponses et les capacités d'intervention sur terrain</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>18. Conduire une première réunion intersectorielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider les plans de réponse et préparer les évaluations sectorielles si nécessaires,</li> </ul>	<b>Maire</b>	
<b>19. Elaborer le second rapport de situation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Donner une situation plus complète sur les dégâts, les réponses en cours et les intentions des réponses, ainsi que les besoins.</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>20. Déclencher la première évaluation conjointe (le cas échéant évaluation rapide multisectorielle)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer les premiers dégâts, les besoins préliminaires et les ressources réelles disponibles dans les zones affectées</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>72 heures après</b>			
<b>21. Finaliser et lancer la déclaration Stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'accorder sur les priorités d'intervention</li> <li>▪ Préparer le Plan de Réponse Préliminaire</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>22. Envoyer les premières données collectées lors de l'évaluation rapide multisectorielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaborer et affiner le Plan de Réponse Préliminaire</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	
<b>23. Élaborer le troisième rapport de situation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualiser les données sur les dégâts, les réponses en cours et les intentions de réponses, ainsi que les besoins.</li> </ul>	<b>PCRRC</b>	

### 3.4. Plan de préparation global

Tableau 15 : Plan de préparation global

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand	Ressources financières FCFA			
							Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
								Etat	(Partenaires)	
1	2	3	4							
<b>Aléa 1 : INONDATIONS</b>							<b>7 150 000</b>	<b>-</b>	<b>36 850 000</b>	<b>44 000 000</b>
<b>1.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Amélioration du système de gestion des risques d'inondation</b>					<b>1 300 000</b>	<b>-</b>	<b>15 800 000</b>	<b>17 100 000</b>	
1.1.1	Objectif Spécifique 1 : Dynamiser la PCRRC					300 000	-	200 000	500 000	
1.1.2	Objectif Spécifique 2 : Renforcer les capacités techniques de la PCRRC					1 000 000	-	15 600 000	16 600 000	
<b>1.2</b>	<b>Orientation stratégique 2 : Amélioration de la compréhension des communautés sur les risques d'inondation</b>					<b>4 350 000</b>	<b>-</b>	<b>3 550 000</b>	<b>7 900 000</b>	
1.2.1	Objectif Spécifique 1 : Organiser des campagnes de sensibilisation					3 700 000	-	2 800 000	6 500 000	
1.2.2	Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des comités locaux de volontaires de la protection civile					650 000	-	750 000	1 400 000	
<b>1.3</b>	<b>Orientation stratégique 3 : Aménagement et viabilisation des sites d'accueil</b>					<b>1 500 000</b>	<b>-</b>	<b>17 500 000</b>	<b>19 000 000</b>	
1.3.1	Objectif Spécifique 1 : Sécuriser les sites d'accueil					1 500 000	-	10 000 000	11 500 000	
1.3.2	Objectif Spécifique 2 : Viabiliser les sites d'accueil					-	-	7 500 000	7 500 000	
<b>Alea 2 : MENACE TERRORISTE</b>							<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>
<b>2.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Renforcement du système de communication et de veille</b>					<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>	
2.1.1	Objectif Spécifique 1 : Mettre en place un SLAP sur la menace terroriste					-	-	6 500 000	6 500 000	
2.1.2	Objectif Spécifique 2 : Renforcer le dispositif des FDS					-	-	9 000 000	9 000 000	
<b>ALEA 3 : CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS</b>							<b>1 100 000</b>	<b>-</b>	<b>44 500 000</b>	<b>45 600 000</b>
<b>3.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs</b>					<b>1 100 000</b>	<b>-</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 600 000</b>	
3.1.1	Objectif Spécifique 1 : Aménager les espaces pastoraux					-	-	4 800 000	4 800 000	
3.1.2	Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des structures locales de gestion des espaces pastoraux					1 100 000	-	700 000	1 800 000	
<b>3.2</b>	<b>Orientation stratégique 2 : Renforcement de la cohésion sociale</b>					<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39 000 000</b>	<b>39 000 000</b>	
3.2.1	Objectif Spécifique 1 : Mettre en place des mesures de facilitation, d'intégration et de respect des dispositions en place					-	-	34 500 000	34 500 000	
3.2.2	Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des aires de loisir et de partage culturel					-	-	4 500 000	4 500 000	
<b>TOTAL</b>							<b>8 250 000</b>	<b>-</b>	<b>96 850 000</b>	<b>105 100 000</b>

Source : Travaux de l'atelier élaboration du PCC, 2023

### 3.5. Plan de préparation sectoriel

**Tableau 16 : Plan de préparation sectoriel**

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
<b>Aléa 1 : INONDATIONS</b>									<b>7 150 000</b>	<b>-</b>	<b>36 850 000</b>	<b>44 000 000</b>	
<b>1.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Amélioration du système de gestion des risques d'inondation</b>								<b>1 300 000</b>	<b>-</b>	<b>15 800 000</b>	<b>17 100 000</b>	
<b>1.1.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Dynamiser la PCRRC</b>								<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>200 000</b>	<b>500 000</b>	
<b>1.1.1.1</b>	Actualiser l'arrêt de mise en place de la plateforme de risque, catastrophe et d'adaptation au changement climatique	Arrêté actualisé est disponible.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC	X				-	-	-	-
<b>1.1.1.2</b>	Organiser les sessions de la PCRRC	Rapports de sessions	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC	X	X	X	X	300 000	-	200 000	500 000
<b>1.1.2</b>	<b>Objectif Spécifique 2 : Renforcer les capacités techniques de la PCRRC</b>								<b>1 000 000</b>	<b>-</b>	<b>15 600 000</b>	<b>16 600 000</b>	
<b>1.1.2.1</b>	Acquisition des Equipements Protection Individuel (EPI)	Nombre d'EPI acquis	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC			X		500 000		5 000 000	5 500 000
<b>1.1.2.2</b>	Mettre en place les plateformes locales des RRC-ACC dans les arrondissements et les villages	Arrêté de mise place des plateformes locales disponible.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	Populations		X			200 000		1 000 000	1 200 000
<b>1.1.2.3</b>	Mise place des corps de volontaire de protection civile.	Arrêté de mise place des corps de volontaire de protection civile disponible.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	Populations			X		200 000		2 300 000	2 500 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
											Etat	(Partenaires)	
						1	2	3	4				
1.1.2.4	Formation de 3 jours au profit des membres de la plate-forme communale	Rapport et Liste de présence 30 participants	Mairie (PF/RCC)	Mairie (SE, SAAF)	PCRRRC	X				100 000		1 500 000	1 600 000
1.1.2.5	Organisation de la simulation du PCC en situation d'urgence	Rapport	Mairie (Point focal/RRC)	Mairie (SE, SAAF)	PCRRRC	X		X				2 500 000	2 500 000
1.1.2.6	Organisation de visite d'échange avec autres Plateformes	Photos et rapport	Mairie (Point focal/RRC, SICAD, ST)	Mairie (SE, SAAF)	PCRRRC	X						2 000 000	2 000 000
1.1.2.7	Organisation de séances de sensibilisation sur les modèles d'habitation à fondations en pierres et surélevées (habitation résilientes)	Photo et rapport de formation	Mairie (Point focal RRC, Prestataire)	Mairie (SE, SAAF)	PCRRRC	X		X				1 000 000	1 000 000
1.1.2.8	Organiser les sessions de la plateforme communale	Nombre de sessions Liste de présence, PV et rapport de la séance	Mairie	DEDRAS	25 membres de la plateforme communale	x	x	x	x			300 000	300 000
<b>1.2</b>	<b>Orientation stratégique 2 : Amélioration de la compréhension des communautés sur les risques d'inondation</b>									<b>4 350 000</b>	<b>-</b>	<b>3 550 000</b>	<b>7 900 000</b>
<b>1.2.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Organiser des campagnes de sensibilisation</b>									<b>3 700 000</b>	<b>-</b>	<b>2 800 000</b>	<b>6 500 000</b>
1.2.1.1	Sensibiliser les communautés sur les différents risques de catastrophes.	Nombre de séance de sensibilisation	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRRC	X	X	X	X	430 000		220 000	650 000
1.2.1.2	Animer les émissions radio FM BIO GUERRA sur les différents risques de catastrophes (français,	Nombre d'émissions radio	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, C/DIC)	PCRRRC					1 000 000		500 000	1 500 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
	boo, peuhl, Haoussa et Dendi).												
<b>1.2.1.3</b>	Vulgariser le PCC	Nombre de séance de sensibilisation	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC		X			50 000		-	50 000
<b>1.2.1.4</b>	Organiser les séances de sensibilisation des vendeurs d'essence sur les dangers liés à la manipulation des hydrocarbures	10 séances réalisées	Mairie (Point focal RRC, C/SAAF, SICAD,	Croix rouge, Partenaires	PCRRC	X	X	X	X	250 000		-	250 000
<b>1.2.1.5</b>	Sensibiliser la population sur l'occupation des zones inondables	Nombre de séance de sensibilisation	Mairie (Point focal RRC, C/SAAF, SICAD,	RADE, Partenaires	PCRRC	X	X	X	X	250 000		-	250 000
<b>1.2.1.6</b>	Sensibiliser les acteurs du bois sur l'importance du reboisement des zones humides (berges, cours d'eaux et plans d'eaux)	Nombre de séance de sensibilisation et rapport +liste de présence	Mairie	Eaux, Forêts et Chasses, PF RRC, RADE et PTF	PCRRC	X	X	X	X	430 000		220 000	650 000
<b>1.2.1.7</b>	Sensibiliser les acteurs (éleveurs et agriculteurs) sur le respect de l'utilisation des couloirs de passages	Nombre de séance de sensibilisation et rapport +liste de présence	Mairie	Eaux, Forêts et Chasses, PF RRC, RADE et PTF	PCRRC	X	X	X	X	430 000		220 000	650 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
											Etat	(Partenaires)	
						1	2	3	4				
1.2.1.8	Sensibiliser les populations sur les risques sociaux dont l'inondation	Nombre de séance de sensibilisation et rapport +liste de présence	Mairie	CPS, Eaux, Forêts et Chasses, PF RRC, RADE et PTF	PCRRC					430 000		220 000	650 000
1.2.1.9	Identifier et installer les affiches sensibilisations et panneaux de signalisations dans les zones à risques.	Nombre d'affiches et de panneaux signalisations.	Mairie	CPS, Eaux, Forêts et Chasses, PF RRC, RADE et PTF	PCRRC	X	X	X	X	430 000		220 000	650 000
1.2.1.10	Organiser des séances de sensibilisation en milieu communautaire sur les changements climatiques et les mesures d'adaptations	Liste de présence, PV	Mairie	DEDRAS	Communauté	X	X	X	X			1 000 000	1 000 000
1.2.1.11	Promouvoir la participation des enfants dans la sensibilisation sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles et sanitaires à travers les émissions radio phonique et les clubs scolaire	Rapport d'activité, PV et Liste de présence	DEDRAS	Mairie, la radio	Les enfants	X	X	X	X			200 000	200 000
1.2.2	<b>Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des comités locaux de volontaires de la protection civile</b>								<b>650 000</b>	<b>-</b>	<b>750 000</b>	<b>1 400 000</b>	

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
1.2.2.1	Mise place des corps de volontaire de protection civile.	Arrêté de mise place des corps de volontaire de protection civile disponible.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, CPS,CEG)	PCRRRC			X		200 000			200 000
1.2.2.2	Mettre en place un comité de veille et d'alerte	Arrêté de mise place du comité de veille disponible.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, CPS, CEG)	PCRRRC		X			200 000			200 000
1.2.2.3	Sensibilisations et formations périodique des volontaires des systèmes d'alerte	Liste de présence de la formation	Mairie	DEDRAS-ONG	Volontaires		X		X	250 000		750 000	1 000 000
<b>1.3</b>	<b>Orientation stratégique 3 : Aménagement et viabilisation des sites d'accueil</b>									<b>1 500 000</b>	<b>-</b>	<b>17 500 000</b>	<b>19 000 000</b>
<b>1.3.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Sécuriser les sites d'accueil</b>									<b>1 500 000</b>	<b>-</b>	<b>10 000 000</b>	<b>11 500 000</b>
1.3.1.1	Identifier les sites d'accueil	Arrêté d'identification de site d'accueil disponible.	Mairie (Maire)	PF-RRC-ACC	PCRRRC			X		500 000	-	-	500 000
1.3.1.2	Aménagement de site (Nettoyage, installation d'infrastructures sanitaires, etc.)	Site aménagé	Mairie (Maire)	PF-RRC-ACC	PCRRRC			X		1 000 000	-	10 000 000	20 000 000
1.3.1.3	Prendre un arrêté de mise en place des sites d'accueil	Arrêté de mise en place	Mairie (Maire)	PF-RRC-ACC				X					
<b>1.3.2</b>	<b>Objectif Spécifique 2 : Viabiliser les sites d'accueil</b>									<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 500 000</b>	<b>7 500 000</b>
1.3.2.1	Aménager les sites d'accueil	01 site aménagé	Mairie (Maire)	PCRRRC	Populations							5 000 000	5 000 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
1.3.2.2	Assurer la sécurité et l'entretien du site	Rapports	Mairie (Maire)	PCRRC	Populations			x				1 000 000	1 000 000
1.3.2.3	Ouvrir les voies d'accès aux sites	Nombre de voies entretenues	Mairie (Maire)	PCRRC	Populations				x			1 500 000	1 500 000
<b>Alea 2 : MENACE TERRORISTE</b>									-	-	<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>	
<b>2.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Renforcement du système de communication et de veille</b>								-	-	<b>15 500 000</b>	<b>15 500 000</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Mettre en place un SLAP sur la menace terroriste</b>								-	-	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	
2.1.1.1	Identifier et mettre en place dans les différentes localités un système alerte précoce local pour l'identification des personnes suspectes.	Rapport de séance d'identification	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	PCRRC		X					1 000 000	1 000 000
2.1.1.2	Former les membres du SLAP sur les signes de l'extrémisme violent et la radicalisation	Rapport de séance de formation et liste de présence.	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	Membres		X					1 500 000	1 500 000
2.1.1.3	Doter le SLAP de moyens de communication	PV de réception	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	PCRRC	X	X	X	X			2 500 000	2 500 000
2.1.1.4	Renforcer les capacités des différents acteurs religieux et têtes couronnées dans les différentes localités.	Rapport de séance de renforcement	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	PCRRC	X	X	X	X			1 500 000	1 500 000
<b>2.1.2</b>	<b>Objectif Spécifique 2 : Renforcer le dispositif des FDS</b>								-	-	<b>9 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
											Etat	(Partenaires)	
						1	2	3	4				
2.1.2.1	Disposer d'un fonds pour faciliter le renseignement au niveau des différents acteurs.	Une ligne est prévue dans le budget	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	PCRRC	X	X	X	X			2 500 000	2 500 000
2.1.2.2	Renforcer les patrouille nocturnes et diurnes dans les zones sensibles et sensibiliser les populations à donner les alertes en cas de menaces.	Rapport de patrouille et de sensibilisation	Police Républicaine	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC	X	X	X	X			3 500 000	3 500 000
2.1.2.3	Plaidoyer pour le renforcement en agents de sécurités au niveau des postes avancés de la commune	Nombre de personne déployer sur les postes avancés de la commune	Police Républicaine	Mairie (SE, PF-RRC-ACC)	PCRRC	X	X	X	X			500 000	500 000
2.1.2.4	Doter les FDS de moyens de communication	Nombre de moyens de communication acquis	Mairie (Maire)	Mairie (SE, PF-RRC-ACC, Police Républicaine)	Police Répu		x					2 500 000	2 500 000
<b>ALEA 3 : CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS</b>									<b>1 100 000</b>	<b>-</b>	<b>44 500 000</b>	<b>45 600 000</b>	
<b>3.1</b>	<b>Orientation stratégique 1 : Prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs</b>								<b>1 100 000</b>	<b>-</b>	<b>5 500 000</b>	<b>6 600 000</b>	
<b>3.1.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Aménager les espaces pastoraux</b>								<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 800 000</b>	<b>4 800 000</b>	
3.1.1.1	Promouvoir le dialogue inter communautaire et la transformation positive des conflits pour prévenir les affrontements violents entre agriculteurs et éleveurs	Liste de présence, PV	DEDRAS	Mairie	Communauté (agriculteurs éleveurs et les leaders religieux)	X		X				500 000	500 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
3.1.1.2	Inventorier les infrastructures confortatives annexes (Aires de repos, abreuvoir, Parc de vaccination, )	Répertoire des infrastructures disponible	Mairie	Maire, affaire domaniales, ANPC, Police, CPC	Éleveurs et agriculteurs	X						1 500 000	1 500 000
3.1.1.3	Suivre la mise en œuvre des activités du ProSeR dans la commune	Rapport de suivi	ATDA	DDAEP, Mairie, Mairie	Éleveurs et agriculteurs	X						300 000	300 000
3.1.1.4	Viabiliser les espaces retenus	Contrats	Maire	PCRRC	Populations		X					2 500 000	2 500 000
<b>3.1.2</b>	<b>Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des structures locales de gestion des espaces pastoraux</b>									<b>1 100 000</b>	<b>-</b>	<b>700 000</b>	<b>1 800 000</b>
3.1.2.1	Mettre en place les comités locaux de prévention et de gestion des espaces pastoraux	Arrêté de mis en place	Mairie	Maire, affaire domaniales, Police, ATDA	Eleveurs et agriculteurs	x	x			100 000	-	300 000	400 000
3.1.2.2	Mettre en place les espaces de dialogue et les cadres de concertations niveau arrondissements	Arrêtés	Maire	CA, CV, Préfecture	Populations	x	x	x	x	1 000 000		400 000	1 400 000
<b>3.2</b>	<b>Orientation stratégique 2 : Renforcement de la cohésion sociale</b>									<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39 000 000</b>	<b>39 000 000</b>
<b>3.2.1</b>	<b>Objectif Spécifique 1 : Mettre en place des mesures de facilitation, d'intégration et de respect des dispositions en place</b>									<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 500 000</b>	<b>34 500 000</b>
3.2.1.1	Vulgariser le code pastoral	Nbre de vulgarisations	Mairie	PCRRC	Population	X	x	x	x			1 500 000	1 500 000
3.2.1.2	Délimiter / déboucher les couloirs de passage	Nbre/ Longueur couloirs	Mairie	PCRRC	Population	X		X				5 000 000	5 000 000
3.2.1.3	Sédentariser les éleveurs	Nbre d'éleveurs	Mairie	PCRRC	Population	X	x					10 000 000	10 000 000

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand				Ressources financières FCFA			
						Trimestre				Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
						1	2	3	4		Etat	(Partenaires)	
3.2.1.4	Organiser des journées de sensibilisations sur le respect des couloirs de passages	Au moins une journée de sensibilisation sur le respect des couloirs de passage est organisé	Eaux et forêts	PCRRC	Agriculteurs et éleveurs		X	X				2 000 000	2 000 000
3.2.1.5	Vulgariser le code foncier	Nbre de vulgarisations	Mairie	ANDF, ATDA, police	Population	X	X	X	X			1 000 000	1 000 000
3.2.1.6	Elaborer le plan de développement urbain (PDU)	01 PDU élaboré	Mairie	ANDF, ATDA	Population		X					5 000 000	5 000 000
3.2.1.7	Elaborer les plans fonciers ruraux (PFR)	01 PFR élaboré	Mairie	ANDF, ATDA, Police, RADE	Population		X					10 000 000	10 000 000
<b>3.2.2</b>	<b>Objectif Spécifique 2 : Mettre en place des aires de loisir et de partage culturel</b>								<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>	
3.2.2.1	Aménager des espaces récréatifs et de promotion culturelle	01 espace aménagé	Mairie	PCRRC	Agriculteurs et éleveurs		X					2 000 000	2 000 000
3.2.2.2	Organiser des jeux d'intégration et de promotion de la cohésion sociale	Au moins un jeu est organisé	Mairie	PCRRC	Agriculteurs et éleveurs	x	x	x				1 500 000	1 500 000
3.2.2.3	Promotion les pratiques d'élevage dans les enclos personnalisés	Les bonnes pratiques d'élevages sont promus	Mairie	PCRRC	Agriculteurs et éleveurs	x	x					1 000 000	1 000 000
<b>TOTAL</b>										<b>8 250 000</b>	<b>-</b>	<b>96 850 000</b>	<b>105 100 000</b>

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 3.6. Plan de réponse globale

Tableau 17 : Plan de réponse globale

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand																Ressources financières FCFA				
						03 jrs	Semaine								Mois								Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	Etat	Partenaires						
1	<b>Orientations stratégiques 1 : Coordination des assistances humanitaires</b>															450 000	-	3 450 000	3 900 000							
1.1	Objectif spécifique 1 : Évaluer la situation															200 000	-	2 000 000	2 200 000							
1.2	Objectif spécifique 2 : Coordonner les interventions															250 000	-	400 000	650 000							
1.3	Objectif spécifique 3 : Evaluer l'efficacité des interventions															-	-	1 050 000	1 050 000							
2	<b>Orientation stratégique 2 : Organisation des secours aux sinistrés</b>															1 000 000	-	30 700 000	31 700 000							
2.1	Objectif spécifique 1 : Apporter une réponse adéquate aux sinistrés															1 000 000	-	24 700 000	25 700 000							
2.2	Objectif spécifique 2 : Mettre en place un dispositif sécuritaire et d'appui psychologique aux sinistrés															-	-	6 000 000	6 000 000							
3	<b>Orientations stratégiques 3 : Relèvement des sinistrés/reconstruction suite à la catastrophe</b>															50 000	-	22 150 000	22 200 000							
3.1	Objectif spécifique 1 : Faire une évaluation des besoins post catastrophes															50 000	-	2 150 000	2 200 000							
3.2	Objectif spécifique 2 : Reconstruire les infrastructures endommagées															-	-	20 000 000	20 000 000							
4	<b>Orientations stratégiques 4 : Maintien de l'état de veille</b>															-	-	20 500 000	20 500 000							
4.1	Objectif Spécifique 1 : Faire le Retour d'Expérience															-	-	3 000 000	3 000 000							
4.2	Objectif spécifique 2 : Renforcer le dispositif de préparation face aux risques															-	-	17 500 000	17 500 000							
<b>TOTAL</b>																						1 500 000	-	76 800 000	78 300 000	

Source : Travaux de l'atelier d'actualisation du PCC

### 3.7. Plan de réponse sectoriel

Tableau 18 : Plan de réponse sectoriel

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand																Ressources financières FCFA				
						03 jrs	Semaine								Mois								Disponibles (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	Etat	Partenaires						
<b>1</b>	<b>Orientations stratégiques 1 : Coordination des assistances humanitaires</b>																450 000	-	3 450 000	3 900 000						
<b>1.1</b>	<b>Objectif spécifique 1 : Évaluer la situation</b>																200 000	-	2 000 000	2 200 000						
1.1.1	Tenir une session urgente de la PCRRC et planifier les interventions	Rapport de la séance et planning de l'intervention	Mairie	Mairie, Services déconcentrés, Croix-Rouge CPC	PCRRC	x													100 000			100 000				
1.1.2	Faire une évaluation rapide de la situation	Rapport d'évaluation de la situation	Mairie	PCRRC		x	x												100 000		500 000	600 000				
1.1.3	Mise en place des produits de première nécessité	Rapport sur les produits de nécessité	Santé	PCRRC		x															1 500 000	1 500 000				
<b>1.2</b>	<b>Objectif spécifique 2 : Coordonner les interventions</b>																250 000	-	400 000	650 000						
1.2.1	Activer la PCRRC	PV de séance	Mairie	Mairie	Sinistrés														0			-				
1.2.2	Activer les comités techniques de la PCRRC.	Les comités techniques sont activés	Mairie	PCRRC	PCRRC	x													-			-				
1.2.3	Tenir des réunions de coordination avec les PTFs	CR réunion	Mairie	PCRRC	PTF, ONG		x	x											100 000			100 000				

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivem ent Vérifiable	Structure responsab le	Structure associée	Cibles	Quand																Ressources financières FCFA				
						03 jrs	Semaine								Mois								Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	Etat	Partenaires						
1.2.4	Mettre en place un comité de gestion de vivre et non vivre sur les sites d'accueils	Un comité de gestion des vivre et non vivre est mis en place sur chaque site	Mairie	PCRRC	Populat ion	x	x												50 000			50 000				
1.2.5	Promouvoir les bonnes pratiques de protection et sur les gestes qui sauvent	Rapports	Mairie	PCRRC	Populat ion			x	x										100 000		400 000	500 000				
<b>1.3</b>	<b>Objectif spécifique 3 : Evaluer l'efficacité des interventions</b>																		-	-	1 050 000	1 050 000				
1.3.1	Élaborer les Sitreps quotidien	Nombre de sitrep élaborés	Mairie	PCRRC	Populat ion	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			50 000	50 000				
1.3.2	Organiser des suivis de la mise en œuvre de l'assistance	Fiche de suivi	Mairie	PCRRC	Populat ion	x	x	x	x	x				x		x		x			1 000 000	1 000 000				
<b>2</b>	<b>Orientation stratégique 2 : Organisation des secours aux sinistrés</b>																		1 000 000	-	30 700 000	31 700 000				
<b>2.1</b>	<b>Objectif spécifique 1 : Apporter une réponse adéquate aux sinistrés</b>																		1 000 000	-	24 700 000	25 700 000				
2.1.1	Evacuer les sinistrés du lieu de sinistre	Rapport d'évacuation	Mairie	PCRRC	Sinistrés	X	X												500 000		1 500 000	2 000 000				
2.1.2	Mettre en place des abris pour le relogement des sinistrés.	Nombre d'abris mis en place.	Mairie	PCRRC	Sinistrés		X														2 500 000	2 500 000				
2.1.3	Assurer le relogement des sinistrés	Rapports	PCRRC	CC	sinistrés		x	x													1 000 000	1 000 000				
2.1.4	Donner des repas chauds aux sinistrés	Liste des bénéficiaires	Mairie	PCRRC	Sinistrés	X	X												200 000		1 000 000	1 200 000				

N°	Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiable	Structure responsable	Structure associée	Cibles	Quand																Ressources financières FCFA				
						03 jrs	Semaine								Mois								Disponible (Mairie)	A mobiliser		Total
							Etat	Partenaires	1	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6						
2.1.5	Prendre en charge les malades, blessés et les personnes vulnérables	Santé et nutrition	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés		X	X	X	X	X	X	X	X						300 000		1 200 000	1 500 000			
2.1.6	Acquérir les vivres et non vivres	PV	Mairie	PCRRC Mairie,	Sinistrés	X	X															15 000 000	15 000 000			
2.1.7	Distribuer les assistances aux sinistrés	Rapports	Plateforme	Mairie, partenaire	Sinistrés			x	x	x	x	x	x									1 500 000	1 500 000			
2.1.8	Sensibiliser les sinistrés sur les sites d'accueil	Rapports	Plateforme	Mairie	Sinistrés			x	x	x	x	x	x									1 000 000	1 000 000			
<b>2.2</b>	<b>Objectif spécifique 2 : Mettre en place un dispositif sécuritaire et d'appui psychologique aux sinistrés</b>																<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>						
2.2.1	Sécuriser la zone de catastrophe	Rapport de sécurisation, images	Mairie	PCRRC	Sinistrés	X																1 000 000	1 000 000			
2.2.2	Assurer la prise en charge psychologique des sinistrés	% des sinistrés pris en charge	CPS	PCRRC	Sinistrés		X	X	X													1 000 000	1 000 000			
2.2.3	Assurer la sécurité des sinistrés	Rapports	Police	PCRRC	Sinistrés		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			1 500 000	1 500 000			
2.2.4	Prendre en charge les équipes opérationnelles impliquées dans l'intervention	Etats de paiement	Mairie	PCRRC		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			2 500 000	2 500 000			
<b>3</b>	<b>Orientations stratégiques 3 : Relèvement des sinistrés/reconstruction suite à la catastrophe</b>																<b>50 000</b>	<b>-</b>	<b>22 150 000</b>	<b>22 200 000</b>						
<b>3.1</b>	<b>Objectif spécifique 1 : Faire une évaluation des besoins post catastrophes</b>																<b>50 000</b>	<b>-</b>	<b>2 150 000</b>	<b>2 200 000</b>						





### 3.8. Synthèse de la mise en œuvre des plans de préparation et de réponse

**Tableau 19** : Récapitulatif de la mise en œuvre des plans de préparation et de réponse

Objet	Source de financement (FCFA)			Coût total
	Mairie	Etat	Partenaires	
Mise en œuvre du plan de préparation	8 250 000	-	96 850 000	105 100 000
Mise en œuvre du plan de réponse	1 500 000	-	76 800 000	78 300 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 750 000</b>	<b>-</b>	<b>173 650 000</b>	<b>183 400 000</b>

Source : Travaux de l'atelier d'élaboration du PCC, 2023

### 3.9. Évaluation de la situation d'urgence

Les différents secteurs, sous la coordination de la PCRRC, appuyés par la communauté humanitaire présente dans la commune, prévoient des évaluations des dommages et des besoins depuis le début d'une crise jusqu'à la phase de relèvement. Des équipes multisectorielles d'évaluation rapide seront identifiées au préalable, notamment des personnes désignées par leur administration (01 personne au minimum) pour chaque secteur.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs opérationnels de chaque secteur d'intervention

**Tableau 20 : Objectifs opérationnels par secteur**

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
Santé	Assurer les soins d'urgence pour les victimes ; Orienter les stratégies d'intervention sur la base des évaluations et du suivi de la situation sanitaire selon les différentes étapes de la crise humanitaire. Assurer la surveillance, la prévention et la riposte aux maladies à potentiel épidémique et autres risques sanitaires majeurs en situation d'urgence dans les zones affectées. Assurer la disponibilité et l'accès gratuit aux services essentiels de santé aux populations affectées avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables et aux personnes à risques : soins de santé primaire, santé de la reproduction, maladies chroniques et santé mentale.	Organiser les campagnes de sensibilisation et d'information Organiser le renforcement des capacités. Faire la cartographie des partenaires. Inventaire des moyens existants. Pré- positionnement de kits d'urgence. Activation, maintien du système d'alerte épidémique. Préparation des équipes médicales d'urgence.	Assurer les éventuelles évacuations sanitaires. Déparasitage des enfants, prise en charge des sinistrés, désinfection, désinsectisation. Assistances médicales nécessaires
Éducation	▪ Rendre disponible les premières informations sur les dégâts dans les 72 heures	- Assurer l'envoi des informations par les Services Techniques Déconcentrés	- Communiquer les données statistiques sur les dégâts
	▪ Assurer les petites réparations des salles de classe et des équipements	- Prévoir dans le programme d'emploi de la caisse école les petites réparations (Directeurs des écoles)	- Réaliser les petites réparations
	▪ Mettre à disposition des salles de classe temporaires	- Pré positionner les équipements et les matériels pour les salles de classe temporaires, identifier le lieu d'implantation	- Installer les salles de classe temporaire
	▪ Assainir rapidement les salles de classe et l'environnement scolaire	- Intégrer dans les modules de formation en GRC le volet eau et assainissement	- Procéder à l'assainissement, à la désinfection avant la reprise des cours. - Mettre en place des kits

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérationnaliser le dispositif pour la pédagogie d'urgence <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accompagnement des élèves en déplacement ou accueillis dans les familles</li> <li>✓ Avec le soutien des partenaires de protection, assurer le suivi psycho-social des élèves en difficulté, dont ceux qui ne reviendraient pas spontanément dans les centres d'enseignement</li> <li>✓ Assurer un suivi des examens qui étaient prévus pendant la période d'urgence et assurer une continuité pour les élèves affectés (report, transport, etc...)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation des acquis des enseignants en matière d'organisation pédagogique d'urgence.</li> </ul>	<p>Wash</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer des classes multigrades : fonctionnement à temps partiel, organisation des cours de rattrapage.</li> </ul>
<b>Eau hygiène et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Satisfaire les besoins en eau potable de la population affectée pendant 15 jours ;</li> <li>▪ Approvisionner en eau en quantité suffisante pour satisfaire les besoins en hygiène et assainissement de la population affectée pendant 15 jours ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des intervenants.</li> <li>- Centralisation des données relatives aux lieux d'évacuation et aux capacités d'accueil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation globale.</li> <li>- Coordination avec les intervenants et programmes partenaires.</li> <li>- Zonage des actions, cartographie</li> </ul>
<b>Alimentation et nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablir à travers des enquêtes quantitatives l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans</li> <li>▪ Organiser et mettre en œuvre la distribution d'aliments (farines) enrichis pour les femmes enceintes et allaitantes et les enfants en état de malnutrition modérée</li> <li>▪ Equiper les centres de santé, en personnel formé, aliments thérapeutiques et médicaments pour la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des paquets minimum d'intervention.</li> <li>- Préparation logistique et stratégique.</li> <li>- Mise en place de protocoles d'accord.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluations.</li> <li>- Listing des bénéficiaires.</li> <li>- Coordination avec les autres GS impliqués dans la prestation de services.</li> </ul>
<b>Protection et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la protection contre la discrimination, la négligence, l'exploitation, la violence et les abus des groupes les plus vulnérables affectés par la crise humanitaire.</li> <li>▪ Mettre en place un système opérationnel de « protection » des populations affectées, dont les victimes de violences et d'abus par une prise en charge respectueuse des standards humanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir l'impact négatif des désastres sur les populations civiles,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer que l'assistance humanitaire soit gérée de façon équitable, transparente et non-discriminatoire</li> <li>- Veiller à l'intégration des aspects relatifs à la « protection »</li> </ul>
<b>Logistique et transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien et appui pour que toutes les opérations d'évaluation et de secours d'urgence puissent optimiser l'utilisation de tous les moyens logistiques possibles.</li> <li>▪ Coordination et partage des informations sur l'aspect logistique avec l'équipe humanitaire ;</li> <li>▪ Mobilisation des ressources ou appui externe au cas où le « Groupe sectoriel Logistique » est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des moyens de transport disponibles et relation avec les fournisseurs par zone géographique.</li> <li>- Inventaire de la capacité routière par zone géographique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des partenaires logistiques.</li> <li>- Évaluation de l'impact et des besoins.</li> <li>- Mise à jour des capacités logistiques par zone géographique</li> </ul>

Secteur d'intervention	Objectif opérationnel	Contribution des partenaires à l'objectif	
		Avant la crise	Après la crise
	activé entièrement ;		
<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablir liste des médias locaux disponibles</li> <li>▪ Mener des actions de communication (radio/tv/presse écrite)</li> </ul> <p>Assurer une appropriation, une mobilisation et une participation active des différents acteurs (élus, autorités administratives, partenaires, journalistes, associations de jeunes,...) et leaders d'opinion (chefs religieux, coutumiers) dans la mise en œuvre des activités de RRC.</p>	- Etablir liste de contacts des chargés de l'info/communication des organisations impliquées dans la réponse	- Assurer que les informations, dont celles relatives à l'assistance humanitaire
<b>Secours et sauvetage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les personnes affectées, dans une langue qu'elles comprennent, sur les risques encourus, les précautions à prendre et les solutions proposées comme les itinéraires de secours et les abris d'urgence qui se trouvent près de chez elles ;</li> </ul> <p>Activer des systèmes d'alerte précoce et des mesures de protection préventive en particulier pour les personnes ayant des besoins spéciaux</p>	- Former aux premiers secours pour tous les acteurs humanitaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des archives photographiques mises à jour des biens et des propriétés.</li> <li>- Adoption d'une législation permettant les évacuations et réglementant les conditions.</li> </ul>
<b>Abris et articles non alimentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les capacités de réponse des acteurs pour faire face aux besoins d'urgence en abris et biens non alimentaires des populations vulnérables affectées par les crises et catastrophes naturelles en vue de favoriser leurs résiliences.</li> <li>▪ Permettre la standardisation des types de réponse en abris d'urgence, sur l'habitat et dans les regroupements de personnes, sur la base des expériences et leçons apprises des dernières années, tout en prenant en compte les standards communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des mécanismes d'atténuation des risques qui donnent la priorité à la sécurité, à la dignité et atténuent les dommages</li> <li>-</li> </ul>	- Contribuer à la mise en place d'un cadre de référence de la réponse en cas de destruction sur l'habitat, dans les premiers temps de l'urgence et de transition
<b>Rétablissement des liens familiaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparer les acteurs à pourvoir une assistance et une protection adéquate à la population affectée par des catastrophes.</li> <li>▪ Apporter davantage de réponses aux familles</li> <li>▪ Contribuer à améliorer les conditions de vie des familles les plus affectées à travers d'une assistance liée à la protection.</li> <li>▪ Sensibiliser au respect des droits des populations affectées</li> </ul>	- Prévenir les séparations familiales et les disparitions et maintenir les liens familiaux	- Apporter un soutien personnalisé aux familles des personnes disparues et aux familles dispersées
<b>Suivi évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer la performance afin de mieux gérer les effets de la crise</li> <li>▪ Examiner les données secondaires disponibles (évaluations/études existantes, informations quantitatives et qualitatives, données recueillies lors de l'enregistrement des sinistrés, etc.)</li> </ul>	- Définir les indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les actions menées selon une méthode participative	- Élaborer le rapport final de la situation

Source : Travaux d'élaboration du PCC, 2023

#### **IV. Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes**

Au Bénin en cas de situation d'urgence, le commandement est confié à une autorité susceptible de coordonner l'action des équipes hétérogènes d'intervention coopérant à la distribution des secours nécessaires et de prendre sous sa responsabilité toutes mesures appropriées

Conformément aux dispositifs institutionnels et réglementaires en vigueur, le chef de village ou de quartier est le premier responsable de la gestion des situations de crises ou de catastrophe dans sa localité. Il fait appel au Maire lorsqu'il est dépassé. La responsabilité de la gestion des situations de crises et de catastrophes incombe aux Maires disposant comme outil, le Plan de Contingence Communal. Lorsque la gestion de la situation dépasse la commune, le niveau supérieur qu'est la préfecture est sollicitée. Les préfets de département sont responsables de la gestion des crises et catastrophes dans leur ressort territorial avec pour outil le Plan d'Organisation des Secours (Plan ORSEC). Ces derniers font appel au niveau national dont l'outil de gestion est le Plan de Contingence National (PCN). Lorsque le niveau national est dépassé, le Plan de Contingence Inter Agence du Système des Nations Unies est activé.

Ces différentes autorités s'appuient respectivement sur les Plateformes locale, communale, départementale et nationale de RRC.

Le Plan de contingence est automatiquement activé et entre en application en cas d'alerte des services officiels du gouvernement, des services techniques communaux ou en cas de désastre inattendu. Le Maire ou son adjoint est censé donner le signal de l'activation en convoquant la PCRRC. Mais avec ou sans signal, en cas de danger imminent ou de désastre inattendu, les membres de la PCRRC se rapportent sans délais au local désigné pour commencer les opérations.

L'action du Plan s'arrête à la fin de la situation d'urgence où il est désactivé formellement par la personne en charge de la gestion de l'urgence. A sa désactivation, les plans de relèvement et de réhabilitation sectoriels entrent en œuvre.

La figure ci-dessous donne un aperçu des structures et institutions intervenant dans la réduction des risques et catastrophes au Bénin et leurs relations fonctionnelles.

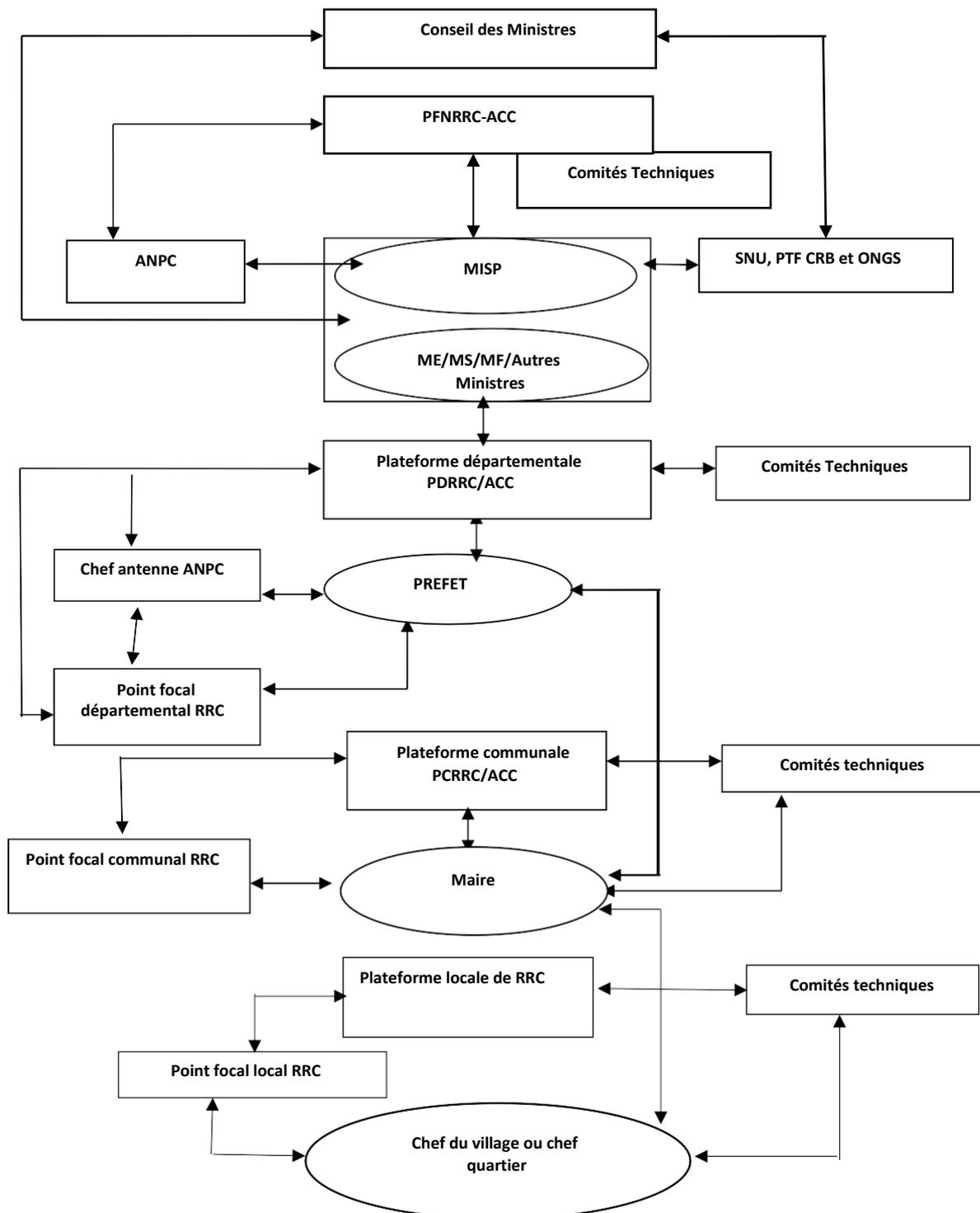


Figure 1 : Organigramme du dispositif institutionnel et réglementaire de RRC

Source : Plan ORSEC

## V. Mise en œuvre du PCC

### 5.1. Adoption du plan de contingence

#### 5.1.1. Objectifs et résultats

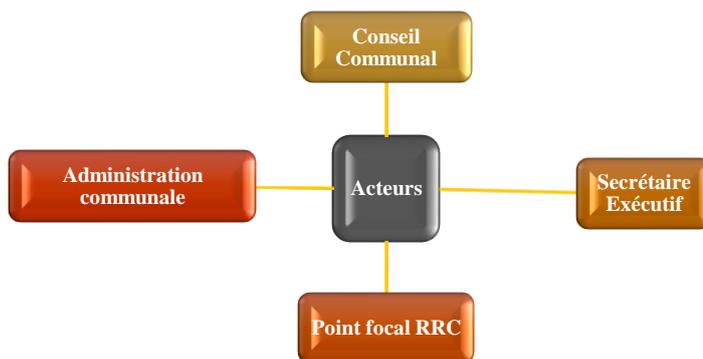
##### Objectif: faire adopter le PCC par le conseil communal

- ↳ Présenter le contenu du PCC au conseil communal
- ↳ Amender et adopter le PCC par le conseil communal
- ↳ Identifier au sein du conseil communal le point focal chargé du suivi de la mise en œuvre des activités du PCC
- ↳ Informer l'ANPC de l'adoption du PCC par le conseil communal
- ↳ Faire approuver le PCC par le préfet

##### Résultat: Le PCC est adopté par le conseil communal

- ↳ le contenu du PCC est présenté au conseil communal
- ↳ le PCC est amendé et adopté par le conseil communal
- ↳ le point focal chargé du suivi de la mise en œuvre des activités du PCC est identifié
- ↳ l'ANPC est informée de l'adoption du PCC par le conseil communal
- ↳ le PCC est approuvé par le Préfet

#### 5.1.2. Acteurs clés



#### 5.1.3. Outils et méthodes



### 5.2. Mécanisme de mobilisation des ressources (Mécanismes de financement national : FONCAT, FIC, budget communal et autres)

Des fonds exceptionnels sont mis en place par le Gouvernement pour appuyer les communes et toutes les entités étatiques. Il s'agit notamment du FIC, du FONCAT et des appuis des PTF.

Au Bénin, les sources de financement dans le domaine de la RRC ne sont pas structurées, ni prédéfinies. Quelques modestes financements sont rarement octroyés pour les secours d'urgence.

### **5.2.1. Demande d'accréditation et sollicitation de ressources du FONCAT par les entités<sup>2</sup>**

Le Fonds national de Réponse aux Catastrophes « FONCAT » est mis en place pour servir d'instrument d'aide au Gouvernement en matière de renforcement de la résilience financière contre les catastrophes et les épidémies. Administrativement, il s'agit d'un fonds sans structure physique doté d'organes de gestion composés deux (02) organes ad hoc : le Conseil d'Orientation Stratégique (COS) et le Comité Technique de Pilotage (CTP). Créé pour une durée indéterminée par décret n°2020-414 du 26 août 2020, portant création et règle de gestion du Fonds national de Réponse aux Catastrophes, le FONCAT correspond au plan budgétaire, à un compte spécial du Trésor domicilié dans les livres du Receveur Général du Trésor.

Plus précisément, le FONCAT intervient sur les risques liés aux catastrophes sanitaires (épidémies) et à la protection civile (crues, inondations/sécheresses, vents violents ou forts, incendies, conflits sociopolitiques, terrorisme et piraterie, risques NRBC.). La lutte contre la sécheresse par exemple ou l'érosion côtière, compte tenu de leurs effets pervers courants sur l'économie, doivent faire l'objet de programmes spéciaux gouvernementaux ou régionaux dans les budgets sectoriels. Il en est de même des incendies de forêts et autres catastrophes d'envergure, qui doivent être portées par des politiques publiques sectorielles, nationales voire régionales avec des indicateurs de surveillance. Les interventions du FONCAT ne peuvent donc toucher le capital, la perte de bénéfice, ....

- Les entités qui souhaitent obtenir une accréditation doivent en adresser en début d'année budgétaire, la demande par écrit au COS-FONCAT qui en évalue la pertinence et décide de la suite à y réserver (le formulaire officiel de la demande est joint en annexe du manuel). Sur cette base, le répertoire des entités accréditées par le COS est élaboré et publié au plus tard à la fin du mois de février de l'année.
- Toute entité qui postule à l'accréditation doit démontrer et apporter la preuve qu'elle dispose de l'expérience et de l'expertise logistique et financière requise pour répondre aux catastrophes naturelles et épidémies d'envergure locale, régionale ou nationale.
- La demande officielle et les pièces justificatives pour demander l'accréditation doivent être envoyées à COS-FONCAT dans un délai de dix (10) jours ouvrables avant la première session annuelle de ce dernier qui a lieu au plus tard fin Janvier de l'année courante.

---

<sup>2</sup> Manuel de procédures du Fonds National de réponse aux Catastrophes

- L'émission de l'avis et la décision concernant l'accréditation des demandes seront émises dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables après réception.
- Dans la communication de la demande d'accréditation, l'entité candidate doit établir quels biens, services et main d'œuvre elle doit financer pour faire face aux effets d'une catastrophe naturelle ou d'une épidémie. La liste des biens, services et main d'œuvre doit comprendre une section identifiant lesquels sont prioritaires pendant la phase de secours immédiat.
- L'entité accréditée doit disposer d'au moins trois ans d'expériences dans l'offre de services proposé au COS-FONCAT.
- L'entité nationale accréditée avant le bénéfice des ressources du FONCAT doit être à jour vis-à-vis de l'administration fiscale. Elle doit disposer également en son sein, des spécialistes de gestion des catastrophes, des nutritionnistes, des environnementalistes, etc., selon l'offre de services proposée.
- L'accès aux ressources du FONCAT se fera sur la base d'une requête incluant la confirmation de la survenance ou de l'imminence d'une catastrophe naturelle ou d'une épidémie par une entité technique spécialisée.

Une entité accréditée peut demander un financement en provenance du FONCAT (le formulaire officiel relatif à la demande est joint en annexe). Cette demande doit contenir les éléments suivants :

- ✓ le document qui nomme l'entité en tant qu'entité accréditée;
- ✓ l'avis favorable de l'entité spécialisée technique sur l'imminence ou la survenance d'une catastrophe naturelle et/ou d'une épidémie, ainsi que sur la durée estimée du secours d'urgence ;
- ✓ la demande de financement selon le modèle de demande appuyée du relevé des décisions du Conseil des Ministres;
- ✓ le Procès-Verbal du COS-FONCAT ou l'Instruction du Ministre chargé de l'Economie et des Finances en cas d'urgence et de nécessité impérieuse d'intérêt national;
- ✓ la demande de financement doit indiquer les biens et/ou services et ou main d'œuvre à acquérir, ceux-ci doivent être conformes à la « liste des biens et/ou services autorisés pour le compte » définie dans le manuel de procédures.

### **5.2.2. Mise en place des ressources du FONCAT**

Dès approbation de la requête de l'entité accréditée par le COS-FONCAT, le Président du Comité Technique de Pilotage par le biais du Directeur Général du Budget, donne instruction à la régie le même jour, afin que les montants autorisés soient crédités sur les comptes respectifs.

### 5.2.3. Objectifs

Pour la mise en œuvre du plan de contingence communal, il faut :

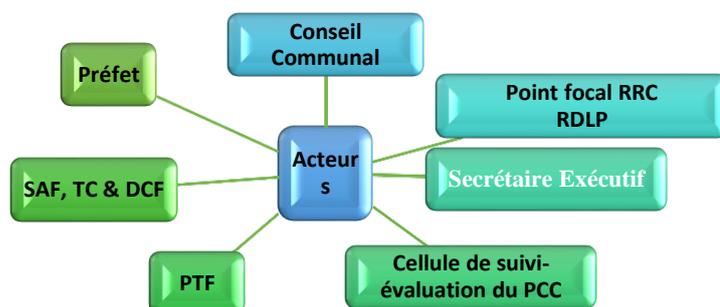
- ▶ Prendre en compte les activités du Plan de Préparation Global ( PPG) et du Plan de Réponse Global (PRG) dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) ou Plan Annuel de Développement de la Commune
- ▶ Budgétiser la mise en œuvre des activités prévues par le PPG et le PRG
- ▶ Définir les mécanismes de financement national
  - ✓ Se référer aux mécanismes de financement du FONCAT,
  - ✓ Se référer aux mécanismes de financement du FIC,
  - ✓ Se référer aux mécanismes de financement du Budget national
  - ✓ Se référer aux ressources propres de la Commune;
  - ✓ identifier d'autres sources de financement probable
- ▶ Définir les mécanismes de financement international
  - ✓ Se référer aux mécanismes de financement des Partenaires de la Commune.

### 5.2.4. Résultats

En termes de résultat, il est attendu que :

- R1** les activités du PAP soient prises en compte dans le Plan Annuel d'Investissement (PAI) ou dans le Plan Annuel de Développement (PAD) de la Commune
- R2** • la budgétisation soit faite pour les activités prévues par le PAP
- R3** • les mécanismes de financement nationaux (FONCAT, FIC, BUDGET NATIONAL, Ressources propres de la Commune, Coopération décentralisée) et des Partenaires de la Commune sont définis

### 5.2.5. Acteurs clés



## 5.2.6. Outils et méthodes

- Réunion, atelier, session du Conseil communal.
- PAP, PAI, PDC, budget communal.
- Documents de projet spécifiques ayant un volet de réduction de risque, Bulletins météorologiques (METEO-Bénin) et les prévisions hydrométéorologiques (DG Eau), etc.

## 5.3. Vulgarisation du plan de contingence

### 5.3.1. Objectifs et résultats

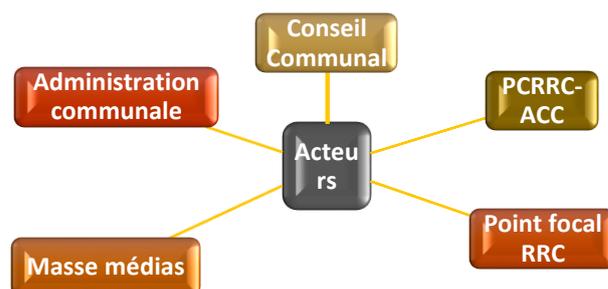
**Objectif: vulgariser le Plan de contingence communal**

- ↳ Informer et sensibiliser les populations sur les risques planifiés dans le PCC
- ↳ Partager le PCC avec la Préfecture, les services déconcentrés, l'ANPC, les partenaires et ONG humanitaires de la commune
- ↳ Concevoir un plan de communication du PCC

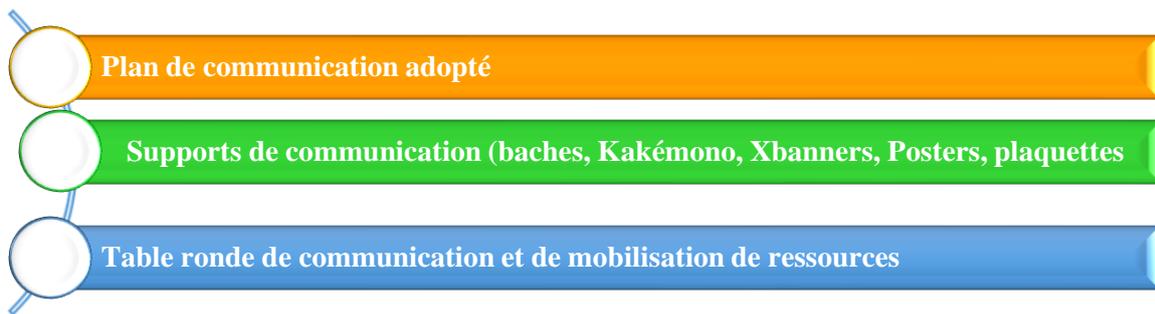
**Résultat: Le Plan de contingence communal est vulgarisé**

- ↳ les populations sont informées et sensibilisées sur les risques planifiés dans le PCC
- ↳ le PCC est partagé avec la Préfecture, les services déconcentrés, l'ANPC, les partenaires et ONG humanitaires de la commune
- ↳ un plan de communication est conçu pour le PCC

### 5.3.2. Acteurs clés

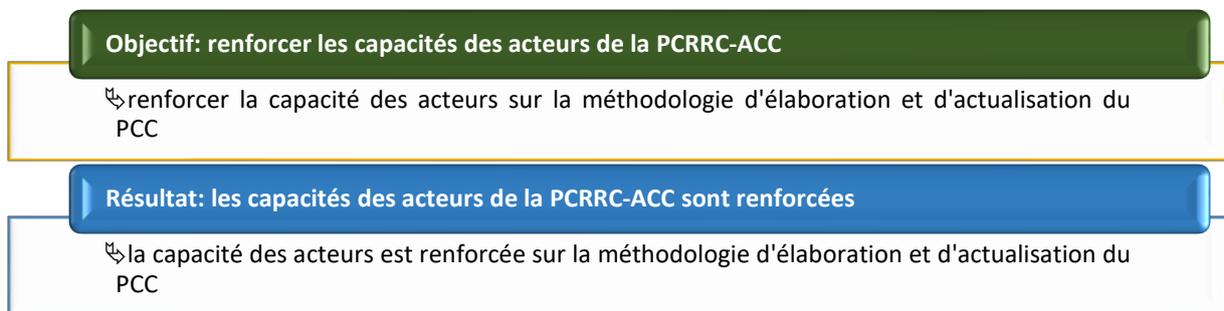


### 5.3.3. Outils et méthodes

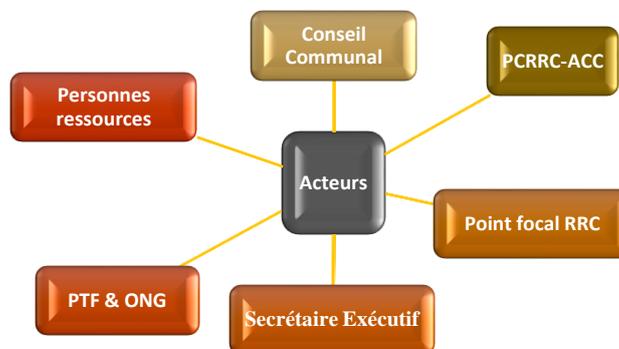


## 5.4. Renforcement des capacités

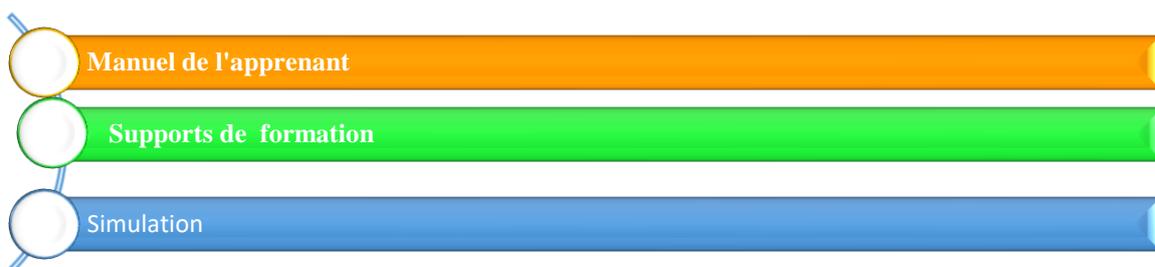
### 5.4.1. Objectifs et résultats



### 5.4.2. Acteurs clés



### 5.4.3. Outils et méthodes



## **VI. *Suivi et évaluation du plan***

### **6.1. Suivi du plan**

Le suivi de la mise en œuvre des activités du plan est fait par une cellule conjointe de suivi évaluation. La cellule est sous la responsabilité du président de la Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe qui définit la composition.

La cellule organisera un système interne de suivi évaluation qui permettra un suivi et une évaluation de l'ensemble des interventions sur le terrain. Les synthèses de ces rapports seront adressées à la PCRRC pour la validation et la capitalisation des acquis. Une évaluation et un audit externes doivent être fait à la fin des opérations pour évaluer l'efficacité et l'impact des réponses apportées, ainsi que la bonne gestion des ressources matérielles et financières engagées.

Pour les crises prolongées, une évaluation à mi-parcours sera effectuée. Dans la mesure du possible, chaque acteur partie prenante doit également prévoir une évaluation et un audit externe de sa propre action et la communiquer à la cellule pour une analyse globale.

Au niveau sectoriel, le suivi et l'évaluation de la préparation, de la réponse d'urgence des acteurs sectoriels relèvent de la responsabilité des chefs de file sectoriels. Le suivi se fera sur la base des indicateurs de performance définis par les secteurs. Une évaluation finale sera effectuée un mois après la crise.

### **6.2. Évaluation du plan**

En ce qui concerne l'évaluation, il est recommandé deux évaluations de mise en œuvre du PCC : une évaluation à mi-parcours qui interviendra et une évaluation finale au terme d'un an. Ces évaluations seront faites par le dispositif de suivi-évaluation au niveau communal avec l'appui de personnes ressources. Cette dernière évaluation va surtout porter sur l'appréciation de l'atteinte des objectifs du PCC et les impacts sur les conditions de vie des populations.

Enfin, en vue de favoriser un suivi rigoureux de la mise en œuvre du PCC et faciliter son actualisation, la Commune doit envisager la mise en place d'un dispositif simplifié de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données de la mise en œuvre du présent plan.

### **6.3. Leçons apprises et les défis**

La gestion des situations d'urgence, voire de crise, donne lieu à la mise en œuvre de mesures urgentes dans des délais courts pour porter assistance aux personnes touchées et protéger les enjeux. Dans l'objectif de capitaliser l'expérience de la gestion de la situation et de la mettre à disposition de tous les acteurs les bonnes pratiques, il est important d'identifier les difficultés afin de définir les axes d'amélioration et de faire ressortir les mesures positives qui serviront de directives.

Le Retour d'Expérience (appelé aussi RETEX ou REX) est une démarche vise à détecter et analyser les anomalies, les écarts et tout événement, qu'il soit positif ou négatif, en recherchant les causes et les enchaînements et en retirant des enseignements. Pour mettre en œuvre une démarche de retour d'expérience, trois étapes clés sont essentielles dans une démarche de retour d'expérience :



### ➤ Etape 1 : Collecter les données

Cette première phase a pour but de recueillir toutes les données essentielles pour effectuer un retour d'expérience.

En priorité et si cela est possible, il faut consigner les premiers retours à chaud et réunir les déclarations/témoignages afin de débiter la collecte d'informations.

Dans le cas d'une anomalie ou d'un événement grave, ces données sont primordiales pour comprendre ce qui s'est passé.

Pour assurer cette remontée d'informations, il faut créer un outil (ou méthodologie) de collecte ou de remontées d'informations : formulaire, email, brainstorming, etc.

### ➤ Etape 2 : Analyser les données

L'analyse des données vise à caractériser l'information pour **identifier les facteurs générateurs de l'événement/situation**. Cette analyse peut aussi bien être qualitative que quantitative.

***Dans le cas d'un retour d'expérience négatif, vous devez :***

- identifier les écarts constatés par rapport à ce qui a été demandé ;
- effectuer une analyse critique à l'aide d'outils : arbre des causes, diagramme des relations, tous les outils d'aide à la décision ;
- déterminer les causes et les impacts qui ont amenés à ces écarts, qu'ils soient positifs ou négatifs.

***Dans le cas d'un retour d'expérience positif, vous devez :***

- identifier ce qui s'est passé
- analyser les informations et en déduire des bonnes pratiques
- Ces bonnes pratiques peuvent-elles être reproduites ? (utiliser l'outil QQQQCPC)<sup>3</sup>

➤ **Etape 3 : Exploiter les données**

Cette dernière étape consiste à établir un compte-rendu, un plan de déploiement des résultats analysés, dans le but de :

- définir les mesures palliatives ;
- définir le plan d'actions correctives à mettre en œuvre, que ce soit technique, organisationnel ou humain ;
- définir des actions préventives, en recherchant des situations similaires à celui effectué en retour d'expérience.

Ce plan de déploiement pourra ensuite être intégré dans le plan de prévention des risques et la cartographie des risques.

A la suite du partager des résultats il est important d'apprendre de ses réussites et de ses échecs ou de celles des autres. Cela pourra être une bonne donnée d'entrée dans l'identification des risques majeurs et dans la réalisation d'analyses de risques.

#### **6.4. Mise à jour**

La durée de validité d'un PCC est d'un (01) an. Une fois le plan adopté, il est important d'en assurer la mise à jour ou l'actualisation annuelle pour le garder apte et opérationnel. Ainsi, il faut :

- disséminer l'information du plan à chacun ;
- laisser toutes les personnes impliquées connaître leurs tâches, devoirs et obligations vis-à-vis du plan de contingence ;
- organiser des exercices de simulation ;
- évaluer constamment les changements et ajuster si nécessaire ;
- communiquer les plans révisés à tous les acteurs au développement de la commune ;
- garder les documents de votre plan accessibles pour future référence et usage ;
- conduire régulièrement des analyses et évaluations pour vérifier le processus

---

<sup>3</sup>Q - Quoi : objet, action, phase, opération.

Q - Qui : parties prenantes, acteurs, responsables.

O - Où : lieu, distance, étape.

Q - Quand : moment, planning, durée, fréquence.

C - Comment : matériel, équipement, moyens nécessaires, manières, modalités, procédures.

P - Pourquoi : motivations, motifs, raisons d'être, etc.

## VI. Annexes

### 1. Contacts d'urgence

Structures	Secteur d'intervention	Principal			Suppléant		
		Nom et Prénoms	Contact	E-mail	Nom et Prénoms	Contact	E-mail
Mairie	Administration et aménagement du territoire, développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie	Bio Tian OROU ZIME	97 25 46 25 / 95 11 24 90	<a href="mailto:biotianorouzime@gmail.com">biotianorouzime@gmail.com</a>	AMADOU Garba	95 74 90 63	
		Sébastien Rose GBASSI	64 08 52 36 / 97 73 24 24	<a href="mailto:gbassirose@yahoo.fr">gbassirose@yahoo.fr</a>	GBANGOU S. Moukaïla	95 44 76 01 / 96 27 15 13	<a href="mailto:moukaila.gs@gmail.com">moukaila.gs@gmail.com</a>
		DJEGBATE Louis	97 74 72 00 / 95 98 36 06	<a href="mailto:djegbatel@gmail.com">djegbatel@gmail.com</a>	AGBODAÏNON Urbain	94 01 22 57	
CPS	Protection Sociale	KPOGUE K. Romain	96 31 54 63	<a href="mailto:kpoguer@gmail.com">kpoguer@gmail.com</a>	AGBOHO Rodrigue	67 39 92 96 / 41 15 72 88	<a href="mailto:rodrigeagboho@gmail.com">rodrigeagboho@gmail.com</a>
Eaux, Forêts et chasses	Reboisement et contrôle de l'exploitation	GBOKPANNON Armand	97 34 02 34 / 95 40 22 22		COOVI Géoffroy	95 15 11 86 / 96 47 12 84	<a href="mailto:charoldgeodfroy@gmail.com">charoldgeodfroy@gmail.com</a>
ONG DEDRAS	Nutrition	AÏRE Johana	69 93 90 60 / 40 85 64 80	<a href="mailto:johanbourahi@gmail.com">johanbourahi@gmail.com</a>			
Police Républicaine	Sécurité des biens et des personnes	LANIGNAN Romain	97 39 71 11		GBEMANONZIN Espirat	97 15 84 93	<a href="mailto:espera.bamanonzin@gmail.com">espera.bamanonzin@gmail.com</a>
Santé	Domaine de la santé	GARGA SAY A. Wassirou	97 01 05 81	<a href="mailto:chabigarbasay@yahoo.fr">chabigarbasay@yahoo.fr</a>	KOUBOUREGUI SALIFOU Bako	97 25 29 18	<a href="mailto:Sbako89@gmail.com">Sbako89@gmail.com</a>
ATDA 2	Agriculture Elevage	KINKPE Corneille	97901060	<a href="mailto:corneilleksc@gmail.com">corneilleksc@gmail.com</a>	DIARA Séidou	97654593	
Croix rouge	Protection et secours	GUENE KOUSSI Aliou	95722304		ZINSOU Hyppolite	95304092	<a href="mailto:Hyppozinsou07@gmail.com">Hyppozinsou07@gmail.com</a>
APEM	Autonomisation des filles et des femmes	KAOULA Atikou	65095134	<a href="mailto:kaoulaattikou@gmail.com">kaoulaattikou@gmail.com</a>	NINGNINNIN Djamila	95334756	

## 2. Fiche d'évaluation multisectorielle

1. LOCALISATION, ACCESSIBILITE ET SECURITE			
1.1. Date de collecte des données (J/M/A)	_____ / _____ / _____		1.2. Enquêteur : .....
		1.3. Focus Group <input type="checkbox"/> Personne clé <input type="checkbox"/>	
1.4. Département :	1.5. Arrondissement :		
1.6. Commune :	1.7. Village/Quartier :		
1.8. PCODE (Si connu) :	1.9. Latitude:		1.10. Longitude :
1.11. Milieu :	<input type="checkbox"/> Urbain <input type="checkbox"/> Rural <input type="checkbox"/> Semi urbain	1.12. Type de lieu :	<input type="checkbox"/> Village <input type="checkbox"/> Quartier <input type="checkbox"/> Site
1.13. Temps et coût de transport vers la ville la plus proche (en véhicule motorisé)  Avant la crise  ___ ___  min       ___ ___ ___  CFA Après la crise  ___ ___  min       ___ ___ ___  CFA		1.14. Avez-vous besoin de vous organiser en groupe pour vous rendre dans la zone dans laquelle se trouve la ville?  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  Moyen de transport utilisé ? _____	
1.15. Y a-t-il un couvre-feu dans la zone ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		1.16. Est-ce que le service de transport privé continue ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
SECURITE			
1.17. Est-ce qu'il y a des préoccupations liées à la sécurité ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  Si Oui, lesquelles ?  <input type="checkbox"/> Présence de cheks points formel <input type="checkbox"/> Présence de cheks points informel <input type="checkbox"/> Sécurité insuffisante <input type="checkbox"/> Incursion des groupes armés non identifiés <input type="checkbox"/> Comportement inapproprié des forces de l'ordre <input type="checkbox"/> Conflits inter Communautaires <input type="checkbox"/> Ne sais pas <input type="checkbox"/> Autre, spécifier : _____		1.18. Y a-t-il un mécanisme de sécurité en place au sein de la communauté ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Par qui ? <input type="checkbox"/> Forces armées <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Groupes communautaires <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Ne sais pas <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____	

2. DEMOGRAPHIE (Interlocuteur clé)										
2.1. Nombre de ménages vivant sur										
Village/site :  ___ ___ ___										
	0 à 28 jrs	29 jrs à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Féminin										
Masculin										
TOTAL										

<b>2.3. Mouvements de population</b>	
<p>2.3.a Y a-t-il des gens qui sont venus dans le village/quartier ?</p> <p>Avant l'état d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Après l'état d'urgence <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>2.3.b. Si oui, la plupart des personnes qui sont arrivées sont des :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes seules <input type="checkbox"/> Hommes seuls <input type="checkbox"/> Adolescents seuls <input type="checkbox"/> jeunes seuls <input type="checkbox"/> Enfants non-accompagnés</p> <p><input type="checkbox"/> Ménages <input type="checkbox"/> Femmes avec enfants <input type="checkbox"/> Homme avec enfants <input type="checkbox"/> Femmes enceintes <input type="checkbox"/> Personnes vivant avec un handicap <input type="checkbox"/> Autres à préciser _____</p>	
<p>2.4. Où résident les nouveaux arrivés ? (Réponses multiples OK)</p> <p><input type="checkbox"/> Bâtiment public (églises/écoles) <input type="checkbox"/> Hutte individuelle temporaire <input type="checkbox"/> Espace public</p> <p><input type="checkbox"/> Famille d'accueil <input type="checkbox"/> Autre : _____</p>	
<p>2.5. Est-ce qu'il y a des gens qui ont quitté le village/quartier ces deux (02) derniers mois ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>2.5.a. Si oui, où sont-ils allés ?</p> <p><input type="checkbox"/> Site déplacés <input type="checkbox"/> Famille d'accueil <input type="checkbox"/> Autre _____ <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>2.5.b. Quelles sont les raisons de ce déplacement ?</p> <p><input type="checkbox"/> Mouvement saisonnier <input type="checkbox"/> Transhumance <input type="checkbox"/> Insécurité</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p>	
<p>2.6. Quelle est la relation entre les différentes communautés (nouveaux arrivés et communauté hôte) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Mauvaise <input type="checkbox"/> Ne sais pas</p> <p>__si mauvaise, raison_____</p>	
<p>2.7. Y a-t-il eu des crises les deux (02) dernières années ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, préciser _____</p>	
<b>3. MOYEN DE VIE</b>	
<p>3.1. Quelles sont les trois principales sources de revenu du village/site ?</p> <p><input type="checkbox"/> Elevage <input type="checkbox"/> Agriculture moyenne à grande échelle <input type="checkbox"/> Agriculture petite échelle/jardinage <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Travail journalier <input type="checkbox"/> Culture de rentes pluviales <input type="checkbox"/> Culture de rentes irriguées <input type="checkbox"/> Salarié/fonctionnaire <input type="checkbox"/> Pêche en eau libre/pisciculture <input type="checkbox"/> Activités de transformation des produits agricoles ou produits forestiers non-ligneux <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Tourisme</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>	
<p>3.2. Cette activité a-t-elle été affectée par la situation sécuritaire actuelle/chocs (l'état d'urgence/autre ?)</p>	
<p>a. <i>Première principale activité citée à 3.1</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Très affectée <input type="checkbox"/> Moyennement affectée</p> <p><input type="checkbox"/> Pas affectée <input type="checkbox"/> Risque d'être affectée</p>

b. <i>Deuxième principale activité citée à 3.1</i>	<input type="checkbox"/> Très affectée	<input type="checkbox"/> Moyennement affectée
	<input type="checkbox"/> Pas affectée	<input type="checkbox"/> Risque d'être affectée
c. <i>Troisième principale activité citée à 3.1</i>	<input type="checkbox"/> Très affectée	<input type="checkbox"/> Moyennement affectée
	<input type="checkbox"/> Pas affectée	<input type="checkbox"/> Risque d'être affectée

3.3. Quelle était la structure du système de production avant la crise ?

Production pluviale  Culture irriguée/contre-saison  Zone de pâturage  Cours d'eau/rivière/marécage  sites aménagés/plateforme de production  Autre : \_\_\_\_\_

3.4. Le système de production a-t-il été affecté par la crise ?  Oui  Non

Si oui, quels sont les changements induits par cette crise ?  Source de revenus  Capacités de production  Opportunités économiques

Débouchés  Déplacements réguliers  destruction/dégradation/saccagés  envahissement à risques  risques liés à l'accessibilité  Autres : \_\_\_\_\_

3.5. Quel est le niveau de disponibilité de l'aliment de base sur les marchés après la crise ?

Identique  Moyennement à la baisse  Faible

3.6. Est-ce que les ménages ont développé des stratégies pour faire face à cette crise?  Oui  Non

Si oui, lesquelles ?

\_\_\_\_\_

3.7. Est-ce que les ménages vulnérables ont bénéficié d'une assistance depuis les deux dernières années ?

Oui  Non

Si oui, Quels sont les types d'assistances reçues ? De qui ??

	Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	Acteur 4
Noms des Acteurs				
Nature de l'assistance				

**3.8. Production & intrants agricoles**

3.8.a. Apparteniez-vous à un groupement ou une coopérative de production ?

Groupement

Coopérative

Ni l'un ni l'autre

Autre cas (à préciser) \_\_\_\_\_

3.8.b. Avez-vous accès à des terres cultivables ?  Oui  Non

Si oui, combien d'hectares de terres possédez-vous ? \_\_\_\_ha

3.8.c. Quelles sont les cultures que vous produisez actuellement sur votre terre ? Quelle est la superficie de chaque culture ?

Riz \_\_\_\_ ha

Maïs \_\_\_\_ ha

Sorgho \_\_\_\_ ha

Légumes \_\_\_\_ ha

Fruits \_\_\_\_ ha

Manioc

Igname

Autres (préciser) \_\_\_\_ ha \_\_\_\_\_

3.8.d. Avez-vous accès à des semences et des engrais de qualité pour cultiver vos cultures ?

Oui  Non

Si non, quelles sont les raisons de ce manque d'accès

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3.8.e. Avez-vous suivi une formation agricole ou avez-vous acquis vos compétences par expérience ?

Formation agricole  Expérience  Ni l'un ni l'autre

3.8.f. Comment gérez-vous les ressources naturelles telles que l'eau, les sols, les forêts, mines et carrière, etc. ? Quelles sont les méthodes que vous utilisez pour garantir une gestion durable de ces ressources ?

Utilisation de pratiques agricoles durables

Utilisation de techniques de conservation des sols

Utilisation de l'eau de manière efficace

Autres (préciser) \_\_\_\_\_

3.8.g. Avez-vous des difficultés à commercialiser vos produits agricoles ?

Oui  Non

Si oui, quelles sont les raisons de ces difficultés ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3.8.h. Avez-vous accès à des outils et petits équipements agricoles ?

Oui  Non

Si non, comment gérez-vous les travaux agricoles manuellement ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3.8.i. Comment la situation sécuritaire/chocs affecte-t-elle vos activités agricoles ?

- Difficulté d'accès aux terres
- Difficulté d'accès aux marchés
- Difficulté d'accès aux intrants agricoles
- Autres (préciser) \_\_\_\_\_

3.8.j. Comment envisagez-vous de faire face aux défis posés par la situation sécuritaire/chocs et d'assurer la sécurité alimentaire de votre ménage et de la communauté locale ?

- Diversification des cultures
- Utilisation de techniques agricoles durables
- Renforcement de la coopération avec les autres agriculteurs
- Autres (préciser) \_\_\_\_\_

3.8.k. Avez-vous déjà été confronté à des perturbations climatiques telles que des sécheresses, des inondations ou des tempêtes ?

Oui  Non

Si oui, comment ces perturbations climatiques ont-elles affecté vos activités agricoles ?

- Réduction de la production
- Perte de récoltes
- Difficultés financières pour le ménage
- Autres (préciser) \_\_\_\_\_

3.8.l. Comment pensez-vous que les changements climatiques pourraient affecter la sécurité alimentaire de la communauté locale à l'avenir ?

- Perte de récoltes en raison de conditions climatiques extrêmes
- Augmentation des coûts de production en raison de l'utilisation de techniques agricoles durables
- Réduction de la disponibilité des aliments dans la communauté locale
- Autres (préciser) \_\_\_\_\_

### 3.9. Malnutrition

Pouvez-vous estimer le nombre d'enfants avec des œdèmes et/ou une maigreur visible, et décoloration des cheveux ?  
\_\_\_\_\_ %

Si % non connu, est-ce qu'une augmentation a été observée ?

Oui  Non

### 3.10. Marchés

A combien de km se situe le principal marché d'approvisionnement ?

\_\_\_\_\_ Avant la crise \_\_\_\_\_ Après la crise

Est-ce que le marché du village est actuellement fonctionnel  Oui  Non

Est-ce qu'il existe un marché à bétail sur le site/village ?  Oui  Non

Si non, le plus proche est à combien de km ? \_\_\_\_\_

Est-il fonctionnel ?  Oui  Non

Y a-t-il des changements observés sur le mouvement des animaux induit par le contexte sécuritaire/contexte climatique/sanitaire/radiologique/nucléaire ?  Oui  Non

Est-ce que les animaux ont accès au point d'eau en suffisance ?

Oui  Non

Est-ce que des maladies animales ont été déclarées récemment ?

Oui  Non

Si oui, est-ce que l'ampleur est importante ?  Oui  Non

## 4. SANTE

4.1. Nombre total des structures de santé fonctionnelles ?

Avant la crise |\_\_|\_\_|      Maintenant |\_\_|\_\_|

4.1. a. Type de structure de santé :

Dispensaire isolé  Maternité isolé  Centre de Santé  Hôpital  Autres \_\_\_\_\_

4.2. Quelles sont les trois (03) maladies/événements rapportés le plus fréquemment dans votre communauté ? (

- Fièvre persistante  Paludisme  Rhume  - Maladie diarrhéique  anorexie   
changement d'humeur  état de dépression  anxiété  angoisse  incontinence anale  énurésie  HTA   
Diabète  IST/VIH

- Diarrhée aiguë  - Rougeole  Fistules  préciser

- Malnutrition

- Méningite  - troubles du sommeil  Plaie/ brûlure

- Autres : \_\_\_\_\_ - Infections respiratoires/toux  Saignement inexplicé

4.3. Est-ce que les gens ont accès aux soins de santé

Oui  Non

4.3.a. Si non, quels sont les trois (03) gros problèmes ?

- Pas de transport pour aller au centre de santé
- Problème de sécurité
- Pas de service de santé disponible (inclus services de santé mentale)
- Pas de médicaments disponibles
- Pas de structure prodiguant des soins de santé reproductive
- Pas de personnel médical
- interdiction liée à la religion/ culture pour les filles/femmes
- Trop cher
- Difficulté d'accès au centre de santé
- Autres : \_\_\_\_\_

4.3.b. Les structures fonctionnelles ont-elles la capacité de fournir les services selon les besoins actuels ?  Oui  Non

4.3.c. Si oui, précisez :

- Consultation ambulatoire  Hospitalisation  Maladies chroniques (HTA, Diabète, HIV...)
- Consultation prénatale  Planning familial  Vaccination des enfants
- Accouchement  Consultation enfants sains  Consultation pédiatrique
- Examens de laboratoire  examens de laboratoire
- Urgences chirurgicales  DSSR

4.4. Y a-t-il eu des décès au sein de la communauté au cours des deux (02) dernières semaines avant la date de l'enquête  Oui  Non

Si oui préciser :

4.4.a. Le nombre de décès |\_|\_|

4.4.b. Savez-vous ce qui a provoqué la mort de ces personnes ?

Oui  Non

Si oui précisez pour chaque décès (la, l', le, lieu et s'il s'agit d'une femme enceinte) \_\_

	Cause	Âge	Sexe	Femme enceinte oui/non
Décès 1				
Décès 2				

## 5. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

### 5.1. Y-a-t'il des problèmes d'hygiène assainissement

Avant la crise : oui  non

Actuellement : oui  non

### 5.2. Quels sont les trois (03) problèmes récents les plus rapportés concernant l'eau ?

Avant la crise :

- Fourniture/disponibilité de l'eau est réduite
- Réduction de la consommation d'eau  - L'eau n'a pas bon gout
- L'eau est impropre à la consommation  - L'eau est turbide
- Manque de récipient de stockage
- Les infrastructures d'eau ont été cassées
- Les infrastructures d'eau ont été abandonnées/ne sont plus fonctionnelles/utilisées
- Absence de points d'eau sur le site et dans un rayon de 2 à 3 km du site.

Actuellement :

- Fourniture/disponibilité de l'eau est réduite
- Réduction de la consommation d'eau  - L'eau n'a pas bon gout
- L'eau est impropre à la consommation  - L'eau est turbide
- Manque de récipient de stockage
- Les infrastructures d'eau ont été cassées
- Les infrastructures d'eau ont été abandonnées/ne sont plus fonctionnelles/utilisées
- Absence de points d'eau sur le site et dans un rayon de 2 à 3 km du site.

### 5.3. Quelles sont les trois (03) causes les plus fréquentes liées au manque d'accès à l'eau ?

- Système d'approvisionnement cassé  Distance des points d'eau  Augmentation du temps d'attente
- Lié à la saison sèche
- Pas de carburant pour les pompes  Contraintes de sécurité
- Diminution des vendeurs d'eau  Diminution des points d'eau  inexistence de point d'eau

### 5.4. Qui va chercher l'eau ? Hommes Femmes Filles Garçons

### 5.5. Quels sont les trois (03) problèmes récents les plus rapportés en assainissement ?

- Accumulation des ordures  Pas assez de latrines  Défécation à l'air libre
- Les latrines sont pleines  Pas assez de douches  Insalubrité
- Les latrines sont cassées/détruites  Problème de protection  Autres : \_\_\_\_\_

### 5.6. Est-ce que les enfants ont plus de diarrhées qu'avant ?

Oui  Non

---

## 6. SECURITE ALIMENTAIRE

---

6.1 Les membres de la communauté ont-ils actuellement accès à suffisamment de nourriture pour répondre à leurs besoins de base pour la semaine prochaine ? (sélectionnez-en un)

- Personne (autour de 0%)
- Quelques-uns (environ 25 %)
- Environ la moitié (environ 50 %)
- La plupart (environ 75 %)
- Tout le monde (environ 100 %)
- Pas sûr

Quel est le Nombre de repas par jour ?

---

6.2. Quelles sont/étaient les sources de nourriture les plus courantes pour les membres de la communauté, avant et après l'événement ? (sélectionnez jusqu'à trois (03) pour avant et après)

- Achats sur les marchés/magasins : Avant la crise  Actuellement
  - Propre production / agriculture : Avant la crise  Actuellement
  - Chasse/cueillette/capture : Avant la crise  Actuellement
  - S'appuyer sur les stocks alimentaires : Avant la crise  Actuellement
  - Aide humanitaire (gouvernement, ONG, ONU) : Avant la crise  Actuellement
  - Cadeaux de la famille/amis : Avant la crise  Actuellement
  - Emprunter ou troquer : Avant la crise  Actuellement
  - Mendicité : Avant la crise  Actuellement
  - Aucune source de nourriture disponible : Avant la crise  Actuellement
  - Autre précisez : \_\_\_\_\_
  - Pas sûr : Avant la crise  Actuellement
- 

6.3. Comment, les marchés alimentaires ont-ils été affectés par l'événement ?

(Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte)

- Il n'y avait pas de marchés alimentaires avant l'événement (ne peut pas sélectionner avec une autre option)
  - Les marchés alimentaires n'ont pas été affectés (ne peut pas sélectionner avec une autre option)
  - Certains marchés ont cessé de fonctionner
  - La quantité de nourriture sur les marchés a diminué
  - Certains produits alimentaires essentiels ne sont plus disponibles
  - La qualité des aliments sur les marchés a diminué
  - Les prix sur les marchés ont augmenté
  - Il est devenu plus difficile d'accéder aux marchés alimentaires
-

---

Autre (précisez)

---

Comment, la production agricole a-t-elle été affectée par l'événement ?

(Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte)

- Il n'y avait pas de production agricole dans la communauté avant l'événement (ne peut pas sélectionner avec une autre option)
- La production agricole n'a pas été affectée (ne peut être sélectionnée avec aucune autre option)
- Cultures vivrières de base (céréales et légumes) détruites ou endommagées
- Cultures de rente détruites ou endommagées
- Perte d'accès aux terres agricoles
- Perte de bétail
- Matériel agricole / de pêche détruit ou endommagé
- Autre (précisez)
- 

Quels sont les cinq principaux besoins alimentaires, des membres de la communauté ?

(Sélectionnez jusqu'à cinq)

- Aucun  Pain  Riz  Farine  haricots  Huile de cuisson  Légumes frais  Poulet  Viande
- Sucre  Sel  Lait maternisé  Autre (précisez)  maïs  manioc  igname
- 

## 7. ABRIS ET BIENS NON-ALIMENTAIRES

6.1. Des abris ont-ils été endommagés après la crise

Oui  Non si oui, combien d'abris sont endommagés ? partiellement \_\_\_\_\_ entièrement \_\_\_\_\_

6.2. Quels sont les 3 problèmes récents les plus rapportés en termes d'abris ?

- Protection des intempéries                      - Problème de sécurité matérielle
- Manque de vie privée                              - Espace privé pour les femmes
- Problème de sécurité physique                  - Espace dédié pour les enfants
- Faible capacité d'accueil                         - Autres : \_\_\_\_\_

6.3. Quelles sont les causes du manque d'accès aux abris ?

Pas d'abris disponibles  Abris endommagés/Occupés par autrui  Abris non accessibles/envahis  Manque d'argent

Autres : \_\_\_\_\_

6.4. Pour les articles ménagers, quels sont les 3 problèmes les plus fréquents ?

- Pas de savon                                      - Pas d'ustensiles de cuisine                  - Pas de vêtements/chaussures              - Pas de nattes
- Pas de récipient de stockage d'eau        - Pas de combustibles (bois, gaz, etc.)      - Autres : \_\_\_\_\_

6.5. Quels sont les facteurs liés à l'obtention des articles ménagers ?

- Pas disponibles au marché                  - Autres : \_\_\_\_\_
- Pas d'argent pour acheter

6.. Quels sont les articles qu'on ne trouve pas au marché ? (Cocher les options)

---

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vêtements/chaussures      | <input type="checkbox"/> Carburant/combustibles      |
| <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène        | <input type="checkbox"/> Ustensiles de cuisine       |
| <input type="checkbox"/> Produits d'hygiène intime | <input type="checkbox"/> Récipient de stockage d'eau |
| <input type="checkbox"/> Fruits/Légumes            | <input type="checkbox"/> Céréales/tubercules         |
| <input type="checkbox"/> Viande/poisson            | <input type="checkbox"/> Œufs                        |
| <input type="checkbox"/> Légumineuses              | <input type="checkbox"/> Autres : _____              |

## 8. EDUCATION

7.1. L'éducation a-t-elle été affectée par la crise ?  Oui  Non

7.2. Quels sont les 3 problèmes récents les plus fréquents liés à la scolarisation ?

- Insécurité
- Abandon
- Nombre d'écoles fermées à cause de la crise ?
- Combien d'écoles sont fonctionnelles avant et après ?
- Est-ce qu'il y a un problème dans le système éducatif dans la communauté avant ou après la crise ?
- Pourcentage des enfants et Etudiants qui vont à l'école ?
- Pourcentage d'écoles affectées par la crise ? (Partiellement détruites, ou complètement détruites)
- Y-a-t-il des écoles qui abritent des déplacés ? Oui ou non ?
- VBG
- Autres : \_\_\_\_\_

Y'a-t-il des écoles fermées ou qui connaissent des abandons du fait de la situation ?  Oui  Non

7.1.a. Est-ce qu'il y a eu des attaques contre les écoles ?

Oui  Non

7.1. b. Qui/quoi a été l'objet de l'attaque ?

Etablissements  Elèves  Personnel scolaire  Autres, spécifier : \_\_\_\_\_

7.2.a. Est-ce qu'il y a des écoles occupées ?  Oui  Non

7.2.b. Si oui, par qui ?

Hommes en armes  Population civile

7.3.a. Est-ce que les écoles sont fonctionnelles ?

Avant la crise  Oui  Non

Maintenant  Oui  Non

7.3.b. Combien d'enfants vont à l'école ?

Avant la crise Filles |\_|\_|\_|\_| Garçons |\_|\_|\_|\_|

Maintenant Filles |\_|\_|\_|\_| Garçons |\_|\_|\_|\_|

7.4. Combien d'enseignants ?

Avant la crise Femmes |\_|\_|\_| Hommes |\_|\_|\_|

Maintenant Femmes |\_|\_|\_| Hommes |\_|\_|\_|

7.5. Est-ce qu'il y a des écoles détruites/endommagées ?

Oui     Non

## 9. PROTECTION

8.1. Comment la situation de protection a-t-elle évoluée dans la communauté depuis la crise ?

Pire     Stable     Mieux     Ne sais pas

8.2. Des incidents de protection se sont-ils produits depuis le début de la crise ?  Oui  Non

(Si oui, lesquels ?)

- Combat entre groupes armés     Exploitation d'enfants  
 Exécutions sommaires     Criminalité  
 Recrutement/associations des enfants dans les groupes armés  
 Violence contre civils (attaques, meurtres)  
 Mariage d'enfants     Agression des femmes  
 Exploitations sexuelles     Manque/perte de document  
 Séparation des familles (enfants)     Kidnapping (enlèvement)  
 Refoulement (dévolution au pays d'origine)     Détention arbitraire  
 Engins Explosifs Improvisés  
 Viol     Autres : \_\_\_\_\_

8.3. Quels sont les incidents qui affectent le plus :

- Les hommes : \_\_\_\_\_  
- Les femmes : \_\_\_\_\_  
- Les filles : \_\_\_\_\_  
- Les garçons : \_\_\_\_\_

8.4. Qui en étaient les auteurs ? (Cochez tous les choix pertinents)

- Police     Civils     Criminels  
 Militaires     Groupes armés     Autres : \_\_\_\_\_

8.5. Des personnes suivantes sont-elles présentes dans la communauté ?

- Personnes avec des maladies mentales  
 Personnes âgées non-prises en charge  
 Femmes chef de famille  
 Enfants non-accompagnés/séparés  
 Personnes handicapées  
 Autres : \_\_\_\_\_

8.6. [Pour les nouveaux arrivés] Menez-vous actuellement des activités génératrices de revenu ?

Oui     Non

Si oui, lesquels ?

Elevage  Agriculture moyenne à grande échelle  Agriculture petite échelle/jardinage  Commerce  Travail journalier  Culture de rentes pluviales  Culture de rentes irriguées  Salarié

Autre : \_\_\_\_\_

8.7. [Pour les nouveaux arrivés] Avez-vous accès à l'emploi et/ou aux moyens de production ?

Oui  Non

Si Non, pourquoi ?

Discrimination  Manque de document

Manque d'information  Manque d'emploi

Autre: \_\_\_\_\_

## 10. COMMUNICATION

9.1. Télécommunication par téléphone mobile (Présence et couverture)

Opérateur	9.1.a. Avant	9.1.b. Maintenant
MTN	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Moov	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Celtis	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

9.2. Quelle est votre source d'information principale pour suivre les nouvelles sur la situation ?

Radio

Chefs communautaires

Journaux

Bouche à oreille

Chefs religieux

Télévision  Internet/réseaux sociaux

Agents communautaires

Autre

9.2 a Avant	9.2.b. Maintenant
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

9.3. Déterminer les 3 besoins dans le domaine de communication prioritaires pour la communauté :

1 : \_\_\_\_\_

2 : \_\_\_\_\_

3 : \_\_\_\_\_

9.4. Quelle est votre source préférée pour déposer une suggestion/plainte, doute (feedback) par rapport à la réponse ?

a) Programme interactive radio ; b) c) Chefs communautaires ; d) Chefs religieux ; e) Social media ; f) Agents communautaires ; g) Boîte à suggestion ; h) Réunions communautaires	9.1.a. Avant	9.1.b. Maintenant	
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>11. BIENS PERDUS</b>			
10.1. Quels sont les biens que vous avez perdus lors de votre déplacement ?			
<b>12. BESOINS PRIORITAIRES</b>			
11.1. Quels sont vos 3 besoins prioritaires ?			

### Considérations générales :

- Les questions posées portent sur la période d'avant et après changement de la situation sécuritaire et l'arrivée des déplacés.
- Si l'informateur clé ne répond pas ou ne connaît pas la réponse à la question, l'indiquer en rayant la réponse, de manière qu'il n'y ait pas de confusion et de confirmer que la question a été posée.
- Pour les réponses à choix multiples, posez d'abord la question seulement, laissez votre interlocuteur répondre librement et cochez les cases adéquates. Si la réponse ne permet pas de cocher les cases, énoncez les options.
- Ce questionnaire est adressé aux autorités locales, aux structures étatiques, aux structures de santé, aux écoles (et/ou associations de parents d'élèves), focus groupes (femmes, jeunes, etc.), aux partenaires humanitaires intervenant dans le milieu (ONGs, agences, associations, etc.)

**1.9 et 1.10.** : Pour la latitude et la longitude, consulter votre téléphone satellite, demandez à votre chauffeur. Si vous ne pouvez pas trouver la latitude et la longitude, indiquez N/A (Not Available).

**2.2. Ménages** : Pour les besoins de cet exercice, nous considérons qu'un ménage comporte 5 personnes.

**2.3.b.** La plupart des gens qui sont arrivés peuvent être des adultes seuls et des enfants non-accompagnés, mais on ne peut pas avoir à la fois des adultes seuls et des familles en même temps. On choisit la réponse la plus représentative.

**2.3.c.** Pour aider les informateurs qui ne sont pas à l'aise avec les pourcentages, les énumérateurs peuvent leur demander d'estimer la propension des personnes déplacées par rapport aux villageois.

**2.4.** La différence entre Bâtiment et Espace public : les bâtiments sont dotés d'un toit pour abriter (ex : école, mairie), alors que les espaces publics sont à ciel ouvert (ex : terrain de foot).

**7.3.a.** Par « fonctionnelle », on entend que l'établissement fonctionne normalement et que les enfants vont à l'école.

**NOTE :**

- Considérer que le temps de remplissage de la fiche prend environ 45mn par ménage
- Recruter suffisamment d'enquêteurs si on doit l'utiliser en l'état
- Envisager l'utilisation d'applications de collecte (Kobocollect ou autres)
- Envisager l'acquisition de tablettes adaptées

## Table des matières

Liste des sigles et abréviations .....	2
Liste des Tableaux.....	3
Liste des figures .....	3
Liste des cartes .....	3
Liste des graphiques .....	3
Résumé exécutif .....	4
I. Présentation de la commune.....	5
1.1. Situation géographique et administrative .....	5
1.2. Relief, climat et hydrographie .....	5
1.3. Géologie et nature des sols .....	6
1.4. Végétation et faune .....	6
1.5. Etat du pâturage .....	6
1.6. Milieu humain.....	6
1.6.1. Caractéristiques démographiques .....	6
1.6.2. Répartition de la population par sexe par arrondissement .....	7
1.6.3. Groupes ethniques et migrations .....	7
1.6.4. Habitat et gestion foncière .....	8
II. Analyse et profil des risques .....	9
2.1. Collecte et traitements des données .....	9
2.1.1. Collecte des données.....	9
2.1.2. Traitement et analyse des données .....	11
2.1.2.1. Identification des aléas dans la commune Ségbana .....	12
2.1.2.2. Les secteurs affectés.....	14
2.1.2.3. Périodes de survenance des aléas .....	14
2.1.2.4. Principales activités menées par les ménages enquêtés.....	15
2.1.2.5. Impact des aléas sur les secteurs fondamentaux .....	15

2.1.2.6.	Connaissance du Plan de Contingence Communal (PCC) .....	17
2.1.3.	Analyse de la vulnérabilité .....	18
2.1.3.1.	Localités affectées par degré de vulnérabilité aux conflits entre agriculteurs et éleveurs	18
2.1.3.2.	Localités affectées par degré de vulnérabilité aux inondations .....	19
2.1.3.3.	Localités affectées par degré de vulnérabilité à la crise sécuritaire .....	20
2.1.3.4.	Analyse des différents domaines de la vulnérabilité .....	21
2.1.4.	Analyse de la cohérence spatiale des différentes affectations des terres .....	23
2.1.5.	Analyse des risques liés à l'occupation du sol et à l'habitat .....	23
2.1.6.	Analyse du Système d'Alerte Précoce .....	25
2.1.7.	Analyse des capacités de la commune .....	25
2.1.7.1.	Cartographie des ressources .....	26
2.1.7.2.	Inventaire des ressources potentielles et des besoins .....	27
2.1.8.	Hierarchisation des risques majeurs .....	29
2.2.	Profil des risques .....	30
III.	Planification de la réponse .....	31
3.1.	Niveau de vigilance .....	31
3.2.	Définition des scénarii (le meilleur, le plus probable et le pire) et une évaluation des risques pour chaque pire scénario .....	31
3.3.	Matrice de réaction rapide .....	40
3.4.	Plan de préparation global .....	43
3.5.	Plan de préparation sectoriel .....	44
3.6.	Plan de réponse globale .....	53
3.7.	Plan de réponse sectoriel .....	54
3.8.	Synthèse de la mise en œuvre des plans de préparation et de réponse .....	59
3.9.	Évaluation de la situation d'urgence .....	60
IV.	Mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes .....	63
V.	Mise en œuvre du PCC .....	65

5.1.	Adoption du plan de contingence .....	65
5.1.1.	Objectifs et résultats .....	65
5.1.2.	Acteurs clés .....	65
5.1.3.	Outils et méthodes .....	65
5.2.	Mécanisme de mobilisation des ressources (Mécanismes de financement national : FONCAT, FIC, budget communal et autres) .....	65
5.2.3.	Objectifs .....	68
5.2.4.	Résultats .....	68
5.2.5.	Acteurs clés .....	68
5.2.6.	Outils et méthodes .....	69
5.3.	Vulgarisation du plan de contingence .....	69
5.3.1.	Objectifs et résultats .....	69
5.3.2.	Acteurs clés .....	69
5.3.3.	Outils et méthodes .....	70
5.4.	Renforcement des capacités.....	70
5.4.1.	Objectifs et résultats .....	70
5.4.2.	Acteurs clés .....	70
5.4.3.	Outils et méthodes .....	70
VI.	Suivi et évaluation du plan .....	71
6.1.	Suivi du plan.....	71
6.2.	Évaluation du plan .....	71
6.3.	Leçons apprises et les défis .....	71
6.4.	Mise à jour .....	73
VI.	Annexes.....	74
	Table des matières .....	90